

Chers amis généalogistes,

Il y a cinq ans pratiquement jour pour jour nous avons eu l'assemblée générale du CGMP dans les toutes nouvelles Archives départementales des Bouches-du-Rhône qui portent le nom de Gaston Deferre. C'est avec plaisir que nous sommes retournés dans ce bâtiment très moderne implanté dans la zone d'Euroméditerranée pour la réunion des présidents et l'assemblée générale de la fédération française de généalogie. Depuis, le quartier s'est énormément transformé pour faire place à une zone d'activités du Marseille moderne. L'Agam y a été à l'honneur dans la mesure où il nous avait été demandé par la fédération de présenter, à l'ensemble des présidents notre projet bleuets ainsi que notre logiciel d'aide à la saisie.

Ce nouveau bulletin de liaison de l'AGAM arrive en marquant la fin de ce deuxième trimestre qui a été également celui du congrès national qui est organisé tous les deux ans avec la fédération française de généalogie et qui s'est tenu aussi à Marseille capitale européenne de la culture en 2013. Cette année au parc Chanot, nous étions en voisin « provençal » ce qui nous a permis de rencontrer de nombreux membres de notre association résidants dans la colonie phocéenne. J'en profite aussi pour féliciter le CGMP qui avait organisé ce congrès ce qui représente un énorme travail de préparation.

Pour revenir à notre bulletin dont je suis fier et qui est maintenant en régime de croisière dans sa nouvelle formule, je fais appel à des volontaires afin de renforcer et de renouveler l'équipe de rédaction. Il est en effet important d'amener du sang neuf dans tous les groupes même ceux qui marchent bien.

C'est maintenant et pour beaucoup d'entre vous l'heure des vacances que je vous souhaite les plus agréables possible et je vous donne donc rendez-vous à la rentrée pour partager vos découvertes généalogiques.

Patrick CAVALLO

## AGENDA DES MANIFESTATIONS

**Du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août** - Dans le cadre du projet Bleuets, exposition « Les chasseurs alpins du pays niçois », à Saint-Dalmas-le-Selvage, office de tourisme, ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, fermé le jeudi et le vendredi.

**21 septembre** - Rendez-vous des associations, palais des Expositions à Nice.

**4, 5 & 6 octobre** - 26<sup>e</sup> festival du livre à Mouans-Sartoux

**6 octobre** - Journée généalogique à Levens

*Cet agenda est prévisionnel. Des modifications pourront y être apportées en cours d'année. Elles seront annoncées sur le site Internet de l'association.*

## RÉUNIONS ET PERMANENCES

Voir, en page 2, les modifications pour l'été 2013

**Réunion mensuelle et permanence d'Antibes.** Le 2<sup>e</sup> samedi du mois, de 14 h à 16 h (sauf en cas d'indisponibilité des salles). Animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

**Permanence de Biot.** Le 3<sup>e</sup> jeudi de chaque mois, de 14 h à 16 h dans les locaux du CCAS. Animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.

**Réunion mensuelle de Nice.** Le dernier mercredi du mois à 14 h. Animée par Hélène LOCHEY, Denis COLMON, Denise LOIZEAU et Colette BETTENFELD. Accès à la bibliothèque de l'AGAM.

**Permanence de Nice.** Le 2<sup>e</sup> vendredi du mois, de 9 h à 12 h. Accès aux bases informatiques et Internet de l'AGAM, ainsi qu'à la bibliothèque. Animée par Michèle PARENTE.

**Permanence de Mouans-Sartoux.** Le 1<sup>er</sup> mardi et le 3<sup>e</sup> vendredi du mois de 15 h à 16 h 30. Prendre rendez-vous auprès de Georges ROLAND ([roland.agam@gmail.com](mailto:roland.agam@gmail.com)).

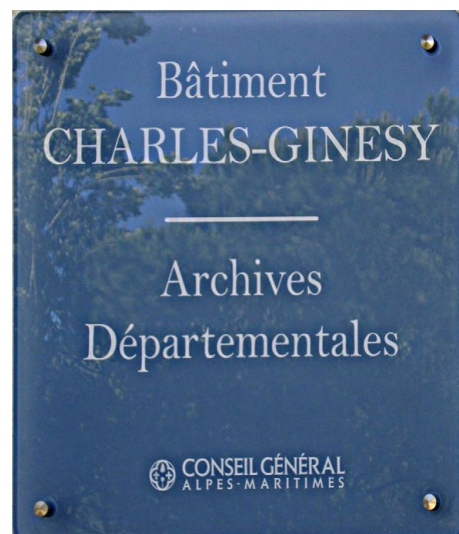
**Permanence de Nice-MIN.** Le 4<sup>e</sup> samedi du mois de 14 h 30 à 17 h dans le local au MIN. Animée par Florent FASSI.

# Bloc-notes

## Le bâtiment Charles GINÉSY

Le bâtiment des archives départementales des Alpes-Maritimes a désormais pris le nom de Charles GINÉSY, selon le souhait du président du Conseil général Éric CIOTTI qui a souhaité rendre hommage à Charles GINÉSY en attribuant son nom au bâtiment des archives départementales. Conseiller général des Alpes-Maritimes pour le canton de Guillaumes en 1961, Charles GINÉSY en devient président en 1990. Il le restera jusqu'en 2003, date de sa démission. L'homme politique a également été sénateur des Alpes-Maritimes de 1988 à 2008 et maire de Péone-Valberg de 1959 à 2001. Il est décédé le 30 décembre 2012 à l'âge de 90 ans.

Denise LOIZEAU.



## Les formations, réunions et permanences

Les thèmes de formation disponibles sont :

- Vous débutez : les bases de généalogie ;
- Un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- Comment se servir d'un logiciel de généalogie :
  - o formation Généatique ;
  - o formation Heredis ;
- Comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches : formation GeneaBank ;
- Les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches : généalogie dans le Comté de Nice ;
- Comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites : formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- Un village vous intéresse, comment fait-on un relevé. Une équipe peut vous aider : la formation Nimègue est pour vous.

Les demandes d'inscription doivent être envoyées par email à [agam.06@gmail.com](mailto:agam.06@gmail.com) ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :

AGAM

Archives départementales - CADAM  
06206 NICE CEDEX 3

Lorsque cinq personnes au minimum seront inscrites pour une formation, une date et un lieu seront proposés :

- sur le site section « agenda des cours » ;
- par mail individuel ;
- par contact téléphonique.

Florent FASSI propose, chaque 4<sup>e</sup> samedi du mois, une permanence à notre local du MIN, sous forme de séance de formation information selon les souhaits des adhérents (informatique, Poilus, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...).

## Informations générales

### Quelques adresses électroniques

- Stéphanie CALVIERA, bulletin, groupe Italie, liste de diffusion *Yahoogroups* : [sterayer@yahoo.fr](mailto:sterayer@yahoo.fr)
- AGAM (Patrick CAVALLO) : [agam.06@gmail.com](mailto:agam.06@gmail.com)
- Secrétariat : [secretariatagam@gmail.com](mailto:secretariatagam@gmail.com)
- Trésorier (Georges ROLAND) : [roland.agam@gmail.com](mailto:roland.agam@gmail.com)
- Liste de diffusion : <http://fr.groups.yahoo.com>
- Points GeneaBank (Louise BETTINI) : [geneabankagam@gmail.com](mailto:geneabankagam@gmail.com)
- Contact pour les releveurs du pays niçois (Michèle PARENTE) : [parentemichele@yahoo.fr](mailto:parentemichele@yahoo.fr)
- Contact pour les releveurs du pays vençois (Mireille GHIGO) : [mirghigie@orange.fr](mailto:mirghigie@orange.fr)

- Contact pour la permanence de Nice au MIN (Florent FASSI) : [florentAgam@gmail.com](mailto:florentAgam@gmail.com)

### Adresse du local AGAM au MIN à Nice

Bureau 318, MIN Alimentaire, bloc B, passage nord-ouest, 2<sup>e</sup> étage.

### La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de Nice, contactez les responsables au cours de la permanence ou de la réunion mensuelle de Nice. La liste se trouve sur le site Internet.

Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

# Évolution de la base AGAM

## Évolution de la base AGAM depuis avril 2013.

Au 25/06/2013, la base de données comprenait 842 627 actes.

Relevés ajoutés depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013:

- EZE, naissances 1636-1905, 6 108 actes.
- LIEUCHE, naissances 1801-1925, 474 actes en remplacement d'un ancien relevé qui comprenait 464 actes.
- NICE Ste-Reparate, naissances 1603-1607, 1203 actes.
- NICE St-Martin, mariages 1636-1680, 853 actes.
- NICE St-Martin, mariages 1680-1730, 972 actes.
- TOUDON, mariages 1861-1915, 183 actes

- TOUET-SUR-VAR, mariages 1793-1903, ajout de 31 actes. Soit 9 360 actes supplémentaires.

Nos bénévoles travaillent toujours aux relevés des communes de notre département et d'ailleurs.

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous souhaitez participer sur votre commune ou sur une période, même petite, au gré de vos possibilités. Vous trouverez toujours, auprès des autres releveurs, des conseils et l'aide nécessaire.

Alain OTHO.

## Relevés en cours

- BERRE-LES-ALPES, naissances, mariages, décès;
- BONSON, mariages;
- BOUYON, mariages;
- BREIL, naissances, mariages, décès;
- CANTARON, mariages;
- CAUSSOLS, mariages;
- CHATEAUNEUF-VILLEVIEILLE, mariages;
- DRAP, mariages;
- LA ROQUETTE-SUR-VAR, naissances;
- LANTOSQUE, décès;
- LE BROCC, mariages;
- NICE St-Martin, mariages;

- NICE Ste-Réparate, naissances;
- NICE St-Jacques, décès;
- PUGET-THÉNIERS, mariages;
- THIERY, naissances, mariages, décès;
- TOUET-SUR-VAR, naissances;
- UTELLE, naissances;
- VENCE, décès;
- VILLEFRANCHE-SUR-MER, mariages;
- VILLENEUVE-D'ENTRAUNES, naissances, mariages, décès;
- Consulat d'Italie, mariages;

Mireille GHIGO et Michèle PARENTE.

## Programme des réunions et permanences de l'été 2013

Comme chaque année, les réunions et permanences Caux Archives départementales des Alpes-Maritimes, à Antibes et à Biot sont interrompues pendant la période de l'été. Les reprises sont programmées :

- ADAM, permanence le vendredi 13 septembre,
- ADAM, réunion le mercredi le 25 septembre,
- ANTIBES, réunion le 14 septembre,
- BIOT, réunion le 19 septembre,
- MIN : réunion le 28 septembre.

## Les permanences à Biot

Nous vous rappelons que le troisième jeudi de chaque mois, de 14h à 16h, nous nous retrouvons dans les locaux du CCAS à Biot.

Marc COTTERET donne des conseils et aide pour la partie

informatique des logiciels ou pour aller sur les sites.

Mireille GHIGO s'occupe des recherches sur la base AGAM ou sur les sites en PACA.

**Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous !**

**Faites-nous part de vos suggestions.**

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses, etc. à  
AGAM

à l'attention de Stéphanie CALVIERA-RAYER  
Archives départementales des Alpes-Maritimes  
Centre Administratif Départemental, Route de Grenoble  
06206 NICE CEDEX 3

ou par mail à [sterayer@yahoo.fr](mailto:sterayer@yahoo.fr). Les informations seront publiées après validation du bureau. Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délais, seront insérées dans le bulletin suivant.

**N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : [www.agam-06.org](http://www.agam-06.org)**

# Quoi de neuf ?

## Fête des Templiers à Biot les 5, 6 & 7 avril

**A** l'occasion de la fête des Templiers à Biot, l'Agam était présente comme chaque année. Nous avons exposé à notre stand, dans l'Office de tourisme, les généalogies DURBEC et ARTUSI, la carte du département, les affiches en écriture gothique. Nous étions installés avec quatre ordinateurs pour répondre aux questions des visiteurs et les aider pour leur généalogie.

Un couple recherchait une grand-mère d'origine italienne née à Grasse et non en Italie comme supposé. Les parents ayant été naturalisés en 1931. Ils pourront consulter le dossier des naturalisations en allant aux archives départementales.

Les hôtesses de l'office de tourisme sont venues pour une initiation et pour chercher des parents en Italie et en Tunisie.

Un futur adhérent, qui a trouvé ses ancêtres par l'ANOM, les archives nationales d'outre-mer, cherche aujourd'hui dans la région de Graulhet (81) avec le cercle généalogique AGENDA.

Le patronyme MENGE serait d'origine germanique.

Un visiteur va organiser cet été une cousinade en partant d'un couple marié vers 1840 dans le Sud-ouest et nous dit que son grand-oncle est « Mort pour la France » en 1914-18.

Une jeune fille ayant des parents en Suisse et la région Nord-Pas-de-Calais commence sa généalogie : nos premiers conseils pour bien débiter, noter, numéroter ses ancêtres lui ont montré la rigueur nécessaire pour mener à bien son arbre. Son compagnon souhaite lui aussi démarrer sa généalogie.

Nous leur avons fait remarquer l'intérêt d'être adhérent d'une association généalogique afin de bénéficier d'aides diverses et notamment de GeneaBank.



Certains visiteurs nous ont fait part de leur étonnement que les associations ne soient pas autorisées à utiliser les registres récents.

Durant ces journées, nos conseils et les recherches ont porté sur l'Italie, la Marne, la Flandre française, la Bretagne région de Morlaix, ainsi que sur Nyons avec l'évocation de Madame CHAMOIX généalogiste chevronnée sur la Provence.

Étaient présents à cette fête des templiers pour représenter l'Agam : Louise BETTINI, Patrick CAVALLO, Marc COTTERET, Mireille GHIGO, Annick GIRARDET, Renée OLIVARI. Et nous avons eu la visite de Christine LHUILLIER.

Mireille GHIGO & Marc COTTERET.

## L'Agam à Mouans-Sartoux le 18 mai

**A** la demande ancienne du Cercle culturel mouansois et de Mme la Maire, nous avons pu dégager, enfin, une date pour organiser une journée « généalogique » à Mouans-Sartoux.

La médiathèque nous avait mis à disposition la grande salle de l'Aquarium où nous avons pu installer tout notre matériel, ainsi que les panneaux d'exposition.

Florent avait apporté la nouvelle banderole, ainsi que le roll-up pour le projet Bleuets.

Une petite déception, cependant, nous n'avons pas pu obtenir la publicité nécessaire au succès de cette journée.

Cerise sur le gâteau, ce jour-là les pluies étaient torrentielles

et il faisait très froid, bref un temps à ne pas mettre un généalogiste dehors.

Nous avons eu quelques visites de membres de deux clubs auxquels participe Georges ainsi que de personnes rencontrées lors des permanences.

Nous avons eu, également, les visites de Mme Anne-Marie CHERRIERE, Murielle CHARABOT et de M. Christian GABERT.

La journée était animée par Stéphanie CALVIERA, Florent FASSI, Colette GRAZZI, Mireille GHIGO, Gabriel MAUREL, Alain OTHO, Georges ROLAND, Antoine SAVIN et Guy SIDLER.

Georges ROLAND & Alain OTHO.

# Le congrès national de Marseille 2013

Le Congrès s'est tenu du 31 mai au 2 juin dans le grand et lumineux Palais des congrès du parc Chanut dont l'architecture un peu déroutante au premier abord est en fait très fonctionnelle.

Le stand AGAM fut le lieu de rencontres, de retrouvailles et de « débloques » généalogiques avec nos adhérents de la région marseillaise.

Nous avons retrouvé des relations nouées au cours des congrès précédents (entre autres concernant le développement d'outils de recherches pour l'Italie) et des généalogistes recherchant sur notre région. Le projet Bleuets a aussi attiré bien évidemment de nombreuses questions.

Des conférences dont vous pourrez retrouver les comptes rendus sur le site Agam ont abordé des thèmes variés :

- Le site [www.archivipopolazione.com](http://www.archivipopolazione.com) développé à partir de la « méthode FERRO » présenté par Sylvano FERRO. Cette base italienne de données a un fonctionnement voisin de celui de GeneaBank en France.



- Le site des archives nationales d'outre-mer, ANOM, présenté par Martine CORNEDE. Bien connu des généalogistes ayant des ancêtres en Algérie ou à Cayenne... il est une mine d'informations, mais est assez complexe à consulter.
- *Le destin familial et psycho généalogie* par Liliane WASCHALDE, sujet qui rencontre toujours un grand succès auprès des généalogistes.
- *L'atelier recherches généalogiques en Pologne* par Philippe CHRISTOL.

Nous souhaitons la bienvenue aux anciens et nouveaux adhérents qui ont rejoint l'association lors du congrès.



Des bénévoles de l'AGAM se sont impliqués pendant ces quelques jours pour faire connaître notre association lors de cette manifestation : Louise BETTINI, Stéphanie CALVIERA, Patrick CAVALLO, Florent FASSI, Gabriel MAUREL, Renée OLIVARI, Alain OTHO, Guy SIDLER.

Nous renouvelons toutes nos félicitations et nos remerciements à Mme Éliane BEGUIN, présidente du CGMP, MM. Jean-Paul CORNU et Sébastien AVY et toute l'équipe des bénévoles qui ont permis le bon déroulement de ces journées riches en contacts et en émotion.

Le prochain congrès national de généalogie se tiendra à Poitiers dans deux ans, nous vous y donnons rendez-vous.

Louise BETTINI.

# Le projet Bleuets au congrès national de Marseille

Le Congrès de Marseille 2013 a été pour l'AGAM l'occasion de présenter le projet Bleuets aux autres cercles et associations et de le proposer ainsi au niveau national.

Comme évoqué lors de notre assemblée générale, le projet a été présenté au cours de la Journée des Présidents qui a eu lieu le jeudi 30 mai. Patrick CAVALLO et Alain OTHO ont fait découvrir à l'assemblée notre travail et son application informatique spécifique. Ils furent félicités de l'esprit d'initiative et de l'innovation de notre association. Présents lors de cette réunion, les responsables des archives des Bouches-du-Rhône, du Var, les présidents des archivistes de France et du Service historique de l'armée montrèrent un vif intérêt pour notre démarche. Cette première journée annonçait un week-end riche en rencontres.

Envoyé en éclaireur, Guy SIDLER a tenu le vendredi la permanence « Bleuets » sur le stand avec les autres congressistes de l'AGAM. Il a commencé à renseigner et à nouer de nouveaux contacts avant l'arrivée du reste de l'équipe.

Nous avons eu la visite de la productrice et du réalisateur de France 3 qui voulaient nous remercier d'avoir fait passer dans le bulletin de l'AGAM l'information disant qu'ils recherchaient des personnes pour faire un reportage sur la généalogie (Bulletin n° 21 – p 4).

Nous en avons profité pour présenter le projet « Bleuets » et donner une autre image des recherches de généalogie. Le lendemain, le réalisateur est revenu pour rencontrer Florent car le sujet « Bleuets » et notre approche historique ont beaucoup intéressé la productrice. Ils devraient nous tenir au courant très prochainement si leur projet aboutit. Samedi après-midi, le réalisateur a fait quelques prises de vue de l'équipe pendant le congrès.

Samedi et dimanche, Stéphanie CALVIERA, Renée OLIVARI et Florent FASSI ont rejoint l'équipe déjà présente sur le stand. Les rendez-vous se sont enchaînés toute la journée avec les associations intéressées par le lancement du projet dans leur département et les services historiques de l'armée : Mémoire des hommes et de la Marine.

Florent a pu discuter avec M. SEMENTERY, président de la Fédération française de généalogie, des perspectives

du projet « Bleuets » au niveau national. Les mois à venir nous diront si nos idées seront retenues et nos efforts récompensés.



Le dimanche fut le grand jour que nous avons préparé ces derniers mois après les répétitions au département d'histoire de l'Université de Nice et au M.I.N : il fallait se lancer ! Le grand oral fut un nouveau challenge pour Florent.

Il a pu ainsi montrer la méthodologie et surtout des exemples concrets qui démontrent l'intérêt de notre démarche. Il a fait la présentation du projet « Bleuets » devant une trentaine de personnes, une assistance très attentive et intéressée par la recherche sur la période de 1914-1918 si l'on en juge par les questions qui ont suivi.

Notre présence sur le stand a été l'occasion de rencontrer des personnes désirant contribuer à notre projet dans les Alpes-Maritimes que nous allons

recontacter prochainement, ainsi que des donateurs.

M. DAGUILANES nous a remis les numérisations des correspondances et pensées de son oncle. Contacté par Arlette FIXOT, il est venu nous rejoindre pour participer ainsi à notre base documentaire.

Nous avons eu aussi un très beau don mais cette fois-ci beaucoup plus lourd et volumineux : l'intégrale de l'Illustration de 1914 à 1919 ! Marseille a été la dernière étape d'une chaîne de solidarité. En effet, à la suite du Flash de la fédération française de généalogie de janvier 2013, M. EUSTACHE nous a proposé ces ouvrages qu'il détenait de son cousin M. BELLET. Vivant près de Lyon, il fut nécessaire de trouver une solution pour les rapatrier. Ce furent M. BERANGIER et Mme FANUCCI qui se chargèrent de nous les faire parvenir : un grand merci à tous les deux.

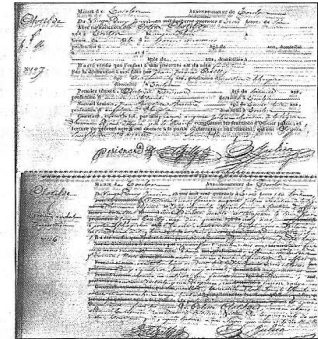
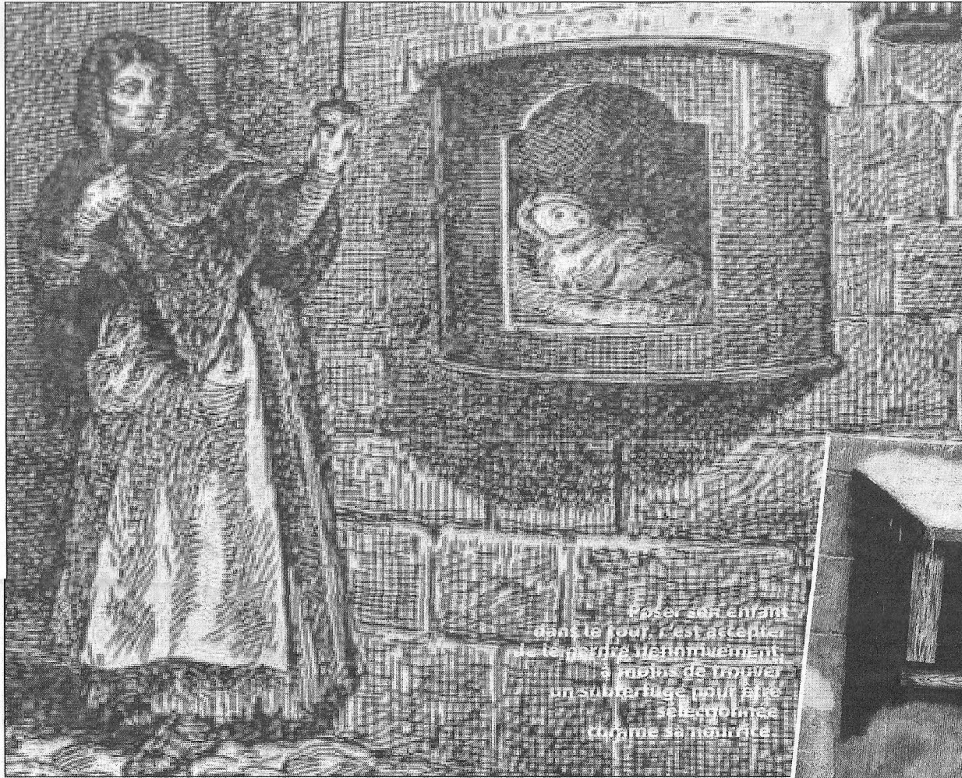
Le congrès fut très enrichissant, il ouvre de nouvelles perspectives à ce projet initié au sein de notre association. Alain OTHO a commencé à diffuser notre application à la trentaine d'associations qui nous l'ont déjà demandée ! Une nouvelle page s'ouvre...

L'équipe Bleuets (Renée OLIVARI, Guy SIDLER & Florent FASSI)

Notre Histoire est une rubrique dans laquelle le lecteur de Nice-Matin redécouvre la vie de ses ancêtres. Une nouvelle fois, Patrice MAGGIO a fait appel à l'AGAM, à Mireille GHIGO pour l'aider à construire son article paru le dimanche 16 juin.

C'ÉTAIT  
LE TEMPS

## Un tour pour les enfants abandonnés



Mireille Ghigo et les généalogistes de l'AGAM06 ont retrouvé des extraits d'état-civil confirmant l'existence de ces tours (ci-dessus, à Toulon). A Grasse, « l'hospice était situé sous le Jeu de ballon. »

(D.R.)



**P**auvreté, déracinement, moment d'égarement... Les jeunes Varoises avaient quelques raisons, au XIX<sup>e</sup> siècle, de regretter d'être enceintes. Solution : abandonner le nouveau-né en espérant que l'État pourvoira à ses besoins. Dans tout le pays, ce triple phénomène a fait grimper le nombre d'abandons de 23 000 en 1790 à 63 000 en 1802.

Parades trouvées par le pouvoir napoléonien : réserver l'accès des hospices aux seuls enfants trouvés, aux orphelins pauvres. Et installer à Toulon, Brignoles, Draguignan et Grasse (alors dans le Var), comme dans 250 villes françaises, un nouveau dispositif importé d'Italie où il a été inventé au Moyen Âge : le tour, « cylindre de bois creux dans la paroi duquel a été pratiquée une fenêtre. Placé dans une embrasure du mur de l'hospice, il pivote sur lui-même<sup>(1)</sup> ». « La partie creuse s'ouvre sur un local où se tient la personne préposée à la réception », qui donne un nom au nourrisson si aucun n'est indiqué. À Toulon, certains recevoient un collier scellé en os ou en perles de Venise, avec leur matricule au dos d'une médaille à l'effigie du Saint-Esprit.

Les filles mères n'ont en théorie pas le droit d'utiliser le tour, censé les convaincre de renoncer à leur projet. Poser ici son enfant, c'est accepter de le perdre définitivement. Insuffisant pour inverser la courbe des abandons dans le département, surtout sur les bords de la rade où

affluent paysans sans terre, Italiens de passage et militaires (jusqu'à 40 % de la population locale).

### Les enfants exploités

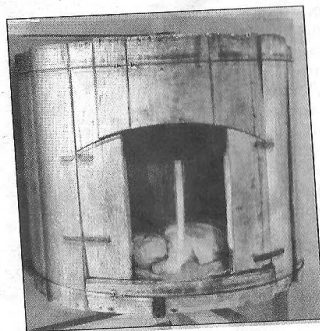
Ces enfants survivent difficilement à l'épreuve. « Ils renferment en eux les germes de terribles maladies qui leur ont presque enlevé avant leur naissance même toute chance de survie », notent, sur le ton du mépris, les administrateurs de l'hospice toulonnais. Chaque épidémie qui passe – petite vérole, choléra ou variole – les rafe en premier. Les pertes chez les nourrissons grimpent jusqu'à 71 % en 1815.

Que faire de ceux qui survivent ? Jusqu'à 6 ans, ils sont placés chez

des nourrices dans les campagnes, contre un faible salaire. Les rapports d'inspection sont parfois alarmants. « La direction morale et intellectuelle laisse beaucoup à désirer, surtout dans certaines communes telles que Châteaudouble, Comps ou Montferrat, prévient l'inspecteur Donadieu en 1837. L'hygiène des enfants est mauvaise dans des cantons tels que Saint-Auban, Coursegoules. La misère, l'ignorance, la saleté des habitants expliquent cette négligence des soins. »

À 6 ans, ils commencent à travailler, en pension chez des cultivateurs et des artisans. Au fil du temps, ils sont de mieux en mieux scolarisés. À 12 ans, l'État décide : il peut les incorporer dans la Marine en cas de besoin. La plupart sont envoyés dans des ateliers. Des employeurs les exploitent sans vergogne, comme le propriétaire de la manufacture de Trans qui fait trimer 29 filles, 12 heures par jour pour une paye dérisoire.

Toulon recensait 200 admissions à l'hospice avant la création des tours : elles sont plus nombreuses (+25 %) après leur apparition. Au niveau national, la barre des 100 000 est frôlée. La mesure est inefficace. Ils ferment : en 1826 à Brignoles, dix ans plus tard à Draguignan, en 1837 à Grasse... Certains rouvrent avant de disparaître définitivement au milieu des années 1850. Pendant six ans, celui de Toulon est le dernier en



Le préposé au tour recueillait l'enfant et lui donnait un nom si aucun n'était indiqué.

(D.R.)

service. Des mères viennent de toute la région et même d'Italie pour profiter de la confidentialité qu'il procure. D'autres dérivées étaient apparues : des jeunes femmes avaient réussi à garder le contact avec les nourrissons et les récupéraient avec le statut de nourrice salariée. En 1826, les enfants dépendant des hospices de Toulon et de Draguignan avaient été échangés pour mettre fin à ces pratiques. Un député s'en émeut : Lamartine qui attire l'attention de ses collègues sur « les convois funèbres de ces enfants expatriés par longues files sur nos routes, le front pâle, les yeux mouillés, les visages mornes, et qui semblent interroger les passants du regard et demander à quel supplice on les mène ».

Les tours sont remplacés par des bureaux d'admission. En 1904, une nouvelle loi reconnaît l'intérêt de l'enfant et transforme les « charitons » en pupilles de l'Assistance publique. Proscrits, les tours feront un étonnant retour en grâce dans les années 2000 en Allemagne et en Russie.

PATRICE MAGGIO  
pmaggio@nicematin.fr

<sup>(1)</sup> Les enfants trouvés et abandonnés à Toulon de 1811 à 1904 par Serge Pieuchot. Revue des Amis du Vieux Toulon n° 100.





# Suggestions et bonnes adresses

## Questions - réponses - recherches

Adressez vos questions au rédacteur du bulletin, vos réponses directement à l'adhérent (avec copie au rédacteur si possible) ou au rédacteur du bulletin qui fera suivre (par mail ou par courrier).

## Le Yahoogroup de l'AGAM

**L**iens et infos sur le Yahoogroup depuis le dernier bulletin.

Rappel, pour recevoir en direct ces informations, inscrivez-vous en envoyant un mail à [agam-06-subscribe@yahooagroupes.fr](mailto:agam-06-subscribe@yahooagroupes.fr) en précisant votre identité et votre numéro d'adhérent.

**Les nouvelles mises en ligne d'archives :** (liste complète sur : <http://memorhom.voila.net/index.htm>).

- AD 07 Ardèche : étendent la mise en ligne les actes de l'état civil <http://www.ardeche.fr/Culture/archives-departementales1861/consultation-en-ligne>.
- AD 86 Vienne : mise en ligne de la décennie 1903-1912 de l'état civil. [http://www.archives-vienne.cg86.fr/TPL\\_CODE/TPL\\_ACTUALITE/PAR\\_TPL\\_IDENTIFIANT/997/647-actualite.htm](http://www.archives-vienne.cg86.fr/TPL_CODE/TPL_ACTUALITE/PAR_TPL_IDENTIFIANT/997/647-actualite.htm).
- Registres d'Italie sur le site des Mormons : [Carte du monde/europe/Italie](http://www.familysearch.org/search/collection/list?page=1&countryId=1927178) : <https://familysearch.org/search/collection/list?page=1&countryId=1927178>
- Registres italiens : <http://www.antenati.san.beniculturali.it/?q=gallery>
- AD 45 Loiret : <http://www.archives-loiret.com/>
- AD 10 Aube : <http://www.archives-aube.fr/arkotheque/genealogie.php>

### D'autres informations utiles :

- Comment mettre ses documents en ligne sur GeneaNet : <http://www.geneanet.org/debuter-geneanet/publier-des-documents/>
- L'association « AuxMarins » regroupe dans son site Internet l'ensemble des marins « Morts pour la France » et est en charge du mémorial des marins « Morts pour la France » à la Pointe Saint-Mathieu dans le Finistère : <http://auxmarins.net/>
- La liste des défunts inhumés dans les cimetières de Grenoble (Saint-Roch, Sablons) est en ligne sur le site de la mairie : <http://www.grenoble.fr/925-recherche-de-concessions-funeraires.htm>. Les défunts, surtout dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ne sont pas toujours répertoriés, soit parce que la tombe a changé de propriétaire, soit parce que les documents ont disparu (c'est le cas lors d'inondations importantes), etc. Le site de l'association Saint-Roch : <http://cimetieresaintrochgrenoble.e-monsite.com/>

### En téléchargement gratuit

- *L'Histoire de Vence et de son canton* (1860) de l'Abbé E. TISSERAND, Université du Michigan : <https://ia601206.us.archive.org/25/items/histoiredevenceootissgoog/histoiredevenceootissgoog.pdf>
- *Le Chartrier de l'abbaye de Saint-Pons* de CAÏS DE PIERLAS et SAIGE, bibliothèque de l'université de Toronto : <http://archive.org/details/chartrierdelabbaosain>. Il est également possible de consulter ce livre sur le site du cgo6, mais la lecture se fait page par page ce qui est beaucoup moins commode.
- Site sur l'histoire de notre région : <http://www.lecomtedenice.fr> avec une chronologie simplifiée de l'histoire du Comté.
- <http://www.genearth.fr/>, site qui permet de convertir un fichier Gedcom en fichier KMZ., utilisé par Google Earth, permettant de géolocaliser votre généalogie, avec les informations liées (localités de la France, Belgique, Suisse, Luxembourg et Italie).
- Lu sur une autre liste : Pour les recherches de racines en Suisse italienne : Cesare SANTI, généalogue tessinois et président d'honneur de la *Società Genealogica della Svizzera Italiana* a écrit un article traitant « La ricerca genealogica nella Svizzera italiana ». L'article est publié sur le site Internet de la Société Suisse d'Etudes Généalogiques SSEG : <http://sgffweb.ch>
- Dictionnaires :
  - Français/Latin : <http://www.ac-grenoble.fr/lycee/diois/Latin/archives/dicofrancaislain.htm#D>
  - Latin/Français : <http://fleche.org/lutece/dico/dicoacc.html>
  - Le Gaffiot : <http://www.lexilogos.com/latin/gaffiot.php>
  - Prénoms latins et concordances : <http://contescourt.pagesperso-orange.fr/ld/prenoms.htm>
- Les sites d'Évelyne Castelli :
  - Garibaldi et les Niçois : <http://garibaldinice.free.fr/topic/index.html>
  - Menica Rondelly : <http://menicarondelly.free.fr/accueil/index.html> (voir l'article dans ce bulletin).

Stéphanie CALVIERA, juin 2013.

## Actes en vrac en Provence, PACA et Drôme Provençale

Voici quelques sites où l'on trouve des actes de naissance, mariage, décès, des contrats de mariage et des testaments. Ces relevés sont divers, certains sont complets avec filiation, d'autres sont sur une courte période, d'autres indiquent un nom et une date de naissance ou de décès...

Certains relevés sont téléchargeables, d'autres seulement consultables. Ils sont faits par des bénévoles passionnés et nous devons saluer leurs travaux et les remercier.

Cette liste évolue, si vous connaissez d'autres sites, vous pouvez communiquer les liens à Stéphanie CALVIERA ou Alain OTHO qui les diffuseront.

La liste présentée ci-dessous couvre la région PACA et la Drôme Provençale : Alpes-de-Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Bouches-du-Rhône (13), Drôme (26), Var (83), Vaucluse (84).

Mireille GHIGO, 2 avril 2013.

- Francis PELOTIER : 04, 05, 06, 13, 26, 83. <http://francis.pelotier.free.fr/francis.html>
- François BARBY : 04, 05, 13, 83, 84. <http://fbarby.lagenealogie.org/>
- Didier VERLAQUE : 06, 13, 83, 84. <http://releves.hd.free.fr/>
- Sébastien AVY : 04, 05, 13, 84. <http://sebastien-avy.phpnet.org/>
- Monique BAIN : 83. <http://aieux.varois.free.fr/tableau.htm>
- Thierry et Hélène BIANCO : 04, 05, 06, 13, 26, 83, 84. <http://thierryhelene.bianco.free.fr/drupal/?q=node/23>
- Thierry ADAM : Biot, 06, 04, 83. [http://bioutenc.free.fr/Genealogie/ffo62.htm#P\\_1545](http://bioutenc.free.fr/Genealogie/ffo62.htm#P_1545)
- Gérald TOSAN : 06. <http://gerald.tosan.free.fr/Files/idx430.htm>
- Daniel DEPETRIS : 06. <http://www.depétris.eu/>
- Gilbert GAY : 83 <http://publications.geneactes.org/pagespersos/gilgay.html>
- Jean Louis CURET : 06, 83. <http://membres.multimania.fr/jlouiscret/JLC/fabre/fam/ndxhom.html>
- Généalogie de Morignole, La Brigue (06). <http://alelia.lanteri.free.fr/genea/genealogie.html>
- André BARBAROUX : 05, 13, 83, 84. <http://andre.barbaroux.free.fr/depouillemntsbleu.html>
- Jean Louis GARRET : 04, 05, 06, 13, 26, 83. On trouve une carte de France qui indique les sites « actes en vrac ». <http://www.jeanlouis-garret.fr/>
- Marc Mathieu BORODUR : 04, 13, 83. <http://borodur.chez.com/releves/indexreleves83.html>
- GeneaNet : 04, 05, 06, 13, 26, 83, 84. Il faut aller dans : « recherches » puis « archives et relevés » et enfin « relevés collaboratifs ». <http://www.geneanet.org/>

## Exposition à Saint-Dalmas-Le-Selvage

Si vous allez du côté du col de Restefond-la Bonette, entre Tinée et Ubaye, arrêtez-vous à l'office de tourisme de Saint-Dalmas-Le-Selvage pour découvrir l'exposition que l'AGAM organise, dans le cadre du projet Bleuets, sur le thème : « Les chasseurs alpins du pays niçois ». Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, fermé le jeudi et le vendredi.



## Participez !!!

Après maintenant près de trois ans au sein de l'AGAM, je peux faire un premier bilan de ce que m'apporte une association.

Participer à des activités : relevés, formations, travail sur le projet Bleuets, journées de généalogie, etc. qui sont une source d'enrichissement car l'on apprend beaucoup, on explore des sujets que l'on n'aurait pas vus en faisant sa propre généalogie, on découvre d'autres sources et tout un autre monde.

En plus, on développe ses connaissances sur d'autres

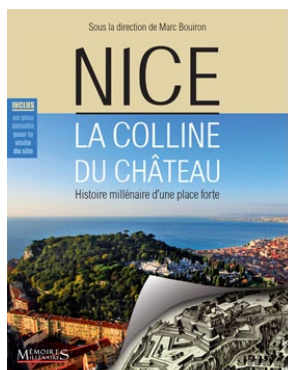
matières car avec l'échange on apprend à se servir de l'informatique, de ses fonctions et logiciels que l'on n'aurait jamais utilisés, des trucs et astuces qui rendent tant de service.

Aussi je vous encourage à venir participer, même petitement, à votre rythme, vous en tirerez tout un enrichissement

Participez !!!

Guy SIDLER, juin 2013.

## Le coin lecture



### Nice, la colline du Château Histoire millénaire d'une place forte

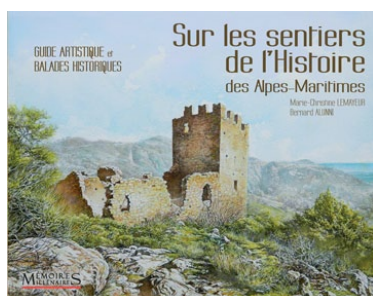
Sous la direction de M. BOUIRON

La colline du Château ne garde aujourd'hui plus que de rares vestiges de la ville haute médiévale et de l'ancienne fortification. Et pourtant, le château de Nice fut une place forte redoutable pendant de

nombreux siècles jusqu'à ce que Louis XIV ordonne sa destruction en 1706.

Depuis plusieurs années, la colline fait l'objet d'études approfondies de la part d'archéologues et d'historiens travaillant aussi bien sur les périodes anciennes (protohistoire et antiquité) que sur les édifices médiévaux ou sur la fortification moderne. Les premiers résultats de ce projet collectif de recherches sont présentés, pour la première fois, au grand public dans cet ouvrage. Chaque personne intéressée par l'histoire de Nice et de son château trouvera ici une connaissance renouvelée, agrémentée d'une illustration en très grande partie inédite et d'une visite guidée du site.

Mémoires Millénaires Éditions, avril 2013



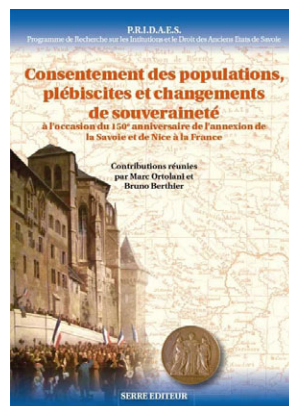
### Sur les sentiers de l'Histoire des Alpes-Maritimes

Guide artistique et balades historiques de Marie-Christine LEMAYEUR et Bernard ALUNNI.

Laissez-vous guider sur les sentiers de l'Histoire par les aquarelles et les photographies réalisées par deux artistes-illustrateurs professionnels. Leurs œuvres sont accompagnées de textes présentant l'histoire de chaque vestige ainsi que des itinéraires de randonnée détaillés pour se rendre sur les lieux. Ce livre, loin des clichés habituels sur la Côte d'Azur, vous offre une vision inédite et envoûtante du patrimoine azuréen. Des sites bien connus tels que le Trophée d'Auguste, la colline du Château de Nice, les thermes de Cemenelum et la grotte du Lazaret côtoient des vestiges moins connus de l'arrière-pays :

les châteaux de Drap et de Saint-Blaise, le castellaras de Thorenc, les oppidums des Baous ou encore les ruines des anciens villages de Gréolières ou de Castellar.

Mémoires Millénaires Éditions, mai 2013



### Consentement des populations, plébiscites et changement de souveraineté.

Actes du colloque international de Nice et Chambéry 2010.

Sous la direction de Marc ORTOLANI, Olivier VERNIER, Michel BOTTIN.

Né de la volonté d'apporter une contribution originale à la commémoration de cet événement, et

de la certitude que le cœur du problème posé par l'annexion de la Savoie et de Nice à la France est celui du consentement des populations, cet ouvrage, reposant sur une approche à la fois comparatiste, pluridisciplinaire et transnationale, permet d'aborder cette thématique sous des angles très divers. Une première approche politique et juridique interroge la notion de consentement, en évaluant notamment son caractère populaire ainsi que les conditions de l'expression de la volonté, avant d'envisager sa portée et ses effets de droit, et plus loin les théories du consentement. Comme les solutions plébiscitaires appliquées en Savoie et dans le comté de Nice ne sont ni originales ni isolées, et puisque le consentement des populations a pu prendre d'autres formes électives, une autre étape de l'ouvrage est consacrée aux prémices historiques et aux modèles du consentement, depuis la Révolution jusqu'à la veille des plébiscites de 1860. D'autres contributions sont ensuite consacrées aux plébiscites italiens qui constituent le contexte immédiat des événements du printemps 1860. Les plébiscites de Nice et de Savoie font l'objet de neuf études, replacées dans leur perspective historique, depuis les accords de Plombières jusqu'à une vision contemporaine et rétrospective, en passant par des interrogations relatives à la construction du consentement entraînant une réelle politisation du suffrage, et en évoquant aussi les effets périphériques des annexions, géographiques ou institutionnels. L'étude se prolonge enfin avec d'autres exemples plus récents ayant associé, négligé ou ignoré le consentement des populations à l'occasion d'un changement de souveraineté.

Serre Éditeur, mars 2013.

# Le vocabulaire de l'Église concordataire en France (1801-1906)

**T**exte de la conférence du mercredi 27 mars 2013 par Gilles BOUIS, *archiviste diocésain de Nice, président de l'Association des archivistes de l'Église de France.*

## Le vocabulaire de l'Église concordataire en France (1801-1906) :

clergé, établissements publics du culte et paroisses

En vertu de la loi de 1790 qui nationalise les biens de l'Église de France, les fonds d'archives ecclésiastiques (diocèses, paroisses et congrégations) conservent essentiellement des archives dites concordataires. En effet, pour mettre fin à la crise religieuse ouverte par la Révolution, l'Église de France se réorganise en 1801 dans le cadre du Concordat établi de façon bilatérale entre Bonaparte et Pie VII. L'année suivante, les Articles organiques en fixent les modalités d'application pour le culte catholique et encadrent désormais de nouvelles structures ecclésiastiques.

Les archives qui en émanent, allant de la restauration du culte en 1802 jusqu'à la fin du délai de mise en application de la loi de séparation des Églises et de l'État (13 décembre 1906), constituent un ou plusieurs fonds que les chercheurs sont amenés à dépouiller dans le cadre de leurs travaux. Ce travail peut être gêné par une méconnaissance du fonctionnement général de ces structures concordataires et par l'emploi d'un vocabulaire particulier : comment fonctionne un conseil de fabrique ? Qu'est-ce qu'une messe épiscopale ? Quels sont les revenus d'une fondation ou d'une chapellenie ? Quelle est la mission du desservant ?

Cette communication a pour objectif de répondre à ces questions de vocabulaire et, plus largement, à aider les chercheurs lorsqu'ils rencontrent des documents relatifs au culte catholique en France pendant la période concordataire.

### I/ Le rétablissement du culte en France en 1802

Pour mettre fin à la crise religieuse ouverte par la Révolution et le schisme entre *clergé constitutionnel* et *clergé réfractaire*, l'Église de France se réorganise en 1801 dans le cadre du **Concordat** établi de façon bilatérale entre Bonaparte et Pie VII. Cet accord diplomatique entre le Saint-Siège et la France implique des concessions mutuelles : le pape reconnaît la République et renonce aux biens confisqués au clergé sous la Révolution et, en contrepartie, le gouvernement reconnaît la religion catholique, apostolique et romaine comme la religion de la « très grande majorité des Français ».

Le 8 avril 1802, Napoléon Bonaparte promulgue les **Articles organiques** qui fixent les modalités d'application du Concordat pour le culte catholique en France sans tenir compte de la position du Saint-Siège. Ils assurent la prééminence de l'État sur l'Église catholique et s'inscrivent dans une démarche *gallicane* soit une autonomie du clergé français vis-à-vis du Saint-Siège : interdiction de publier un

texte pontifical sans l'accord du gouvernement, nomination des évêques par le gouvernement, réglementation stricte de l'exercice du culte. L'essence du gallicanisme peut être définie par le conseiller d'État chargé des cultes, Jean-Étienne-Marie Portalis, qui explique que « *d'après les vrais principes catholiques, le pouvoir souverain en matière spirituelle réside dans l'Église et non dans le pape, comme d'après les principes politiques, la souveraineté en matière temporelle réside dans la nation et non pas dans un homme en particulier* ». Ce concept s'oppose à l'**ultramontanisme**, doctrine favorable au renforcement de l'autorité du Saint-Siège (qui se trouve à Rome, au-delà des monts) et à la juridiction universelle du pape.

### II/ L'évêque et ses collaborateurs

Les Articles organiques redessinent la carte des diocèses en établissant un tableau de la circonscription des nouveaux archevêchés et des évêchés français. Dix archevêques métropolitains encadrent cinquante et un évêques ou *suffragants*. De nombreux diocèses du sud-est sont supprimés (Grasse, Vence, Senez, Fréjus et Glandève) au profit de la métropole aixoise et de Nice. Ce dernier est notablement agrandi à l'ouest d'une quarantaine de paroisses de l'ancien diocèse de Glandève et, à l'est, aux dépens du diocèse de Vintimille, des paroisses de la rive droite de la *Taggia* ainsi que les territoires de Menton et Roquebrune. Les anciens diocèses de Grasse et de Vence sont rattachés à l'archidiocèse d'Aix jusqu'en 1823, date du rétablissement du diocèse de Fréjus. La disparition de la métropole d'Embrun rattache Nice à l'archevêché d'Aix jusqu'en 1814.

En échange de l'abandon des biens ecclésiastiques vendus depuis 1790, l'État assure un traitement convenable aux évêques, mais plusieurs dispositions témoignent de la subordination de l'Église vis-à-vis de l'État. En effet, les évêques doivent prêter serment de fidélité au gouvernement (article 6 et 7), et doivent faire réciter à la fin de l'office divin le *Domine salvum fac*. En plus de leurs rétributions gouvernementales, les évêques peuvent compter sur les revenus de leur *messe épiscopale*. À l'origine, *mensa* signifie la table à laquelle s'asseyaient les clercs qui avaient célébré l'office divin, puis les produits destinés à cette table. Sous l'Ancien Régime et d'une manière générale, ce terme s'applique aux revenus des différentes organisations ecclésiastiques : *messe monastique*, *messe abbatiale*, *messe du chapitre (ou messe capitulaire)*, *messe des séminaires*, etc. Le Concordat va reconstituer partiellement les menses épiscopales pour assurer un complément des revenus à l'évêque.

En plus de ces rentes annuelles, son secrétariat peut compter sur les revenus perçus lors de la délivrance des dispenses de mariages (bans, consanguinité, affinité).

La loi de Séparation, au travers des inventaires de 1906, supprimera la mense épiscopale et attribuera ses biens aux organismes publics et notamment aux bureaux de bienfaisance.

Le *chapitre cathédral*, formé des *chanoines titulaires*, assure l'office canonial et aide l'évêque dans l'administration du diocèse. Il le supplée durant la vacance du siège par la désignation d'un *vicaire capitulaire*. Les chanoines perçoivent les revenus des *canonicats* ou de *bénéfices ecclésiastiques* qui constituent la *mense capitulaire*. Plus ou moins bien rémunérés, ces revenus se présentent sous différentes natures : les *rentes annuelles* sur des terres agricoles ou sur des immeubles, les *fondations* de messes ou *chapelanie* (charge de célébrer des messes par année dans une église, une chapelle ou à un autel) ou des allocations sur le budget des cultes.

### III/ Organisation générale de la paroisse

#### 1/ Les cures

Comme l'indique l'article 60 des Articles organiques, « *il y aura au moins une paroisse ou cure dans chaque justice de paix* ». Placées aux chefs-lieux de canton, les cures sont réparties en deux classes en fonction du nombre d'habitants et sont dirigées par un *curé*, anciennement appelé *curatus* ou *parochus* (responsable de la *cura animarum* sous l'autorité de l'évêque). Rétribué par le gouvernement, le curé est qualifié d'*inamovible*. Cette expression, appliquée à la charge curiale, est une conséquence de l'esprit gallican des Articles organiques ; l'agrément du gouvernement étant obligatoire pour la nomination d'un curé. Leur traitement est assuré par le trésor de l'État et diffère en fonction de l'importance de la paroisse. Le Concordat prévoit également que le *presbytère* ou la *maison paroissiale* (logement du curé et des vicaires) et les jardins non aliénés soient rendus aux curés ou, à défaut, fournis par les municipalités. Cette question va être au centre de nombreux litiges tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, car certaines communes ne veulent pas prendre en charge les frais de logement des prêtres. Or, le décret de 1809 rappelle que la commune doit verser une indemnité au curé dans le cas où la commune ne possède aucun local. À titre d'exemple, au moment de la Séparation, on compte 29 300 presbytères communaux et 2 300 presbytères fabriciens.

Sous la période concordataire, le curé peut également avoir le titre de *vicaire forain* (vient du latin *foras* qui veut dire « hors de » et rappelle que ces vicariats sont des circonscriptions ecclésiastiques en zone rurale, en dehors de la ville épiscopale). Ce titre se transformera après 1905 avec le terme de *curé-doyen* (prêtre responsable de la paroisse du chef-lieu de canton).

#### 2/ Les succursales, chapelles de secours et annexes

La cure ou la paroisse est subdivisée en *succursales*. Cette subdivision est entérinée par l'article 60 qui précise qu'il sera « *établi autant de succursales que le besoin pourra*

*l'exiger* ». Ce sont de véritables églises desservies par un *desservant* (également appelé *succursaliste*) dont le rôle est de doubler l'église paroissiale, trop éloignée ou de dimensions insuffisantes. D'après l'article 31, le desservant « *devait exercer son ministère sous la surveillance et la direction du curé* ». Nommé par l'évêque, ce clergé est *amovible* ou mutable par ce dernier. Le traitement de ces desservants – et d'une manière générale de l'ensemble des ecclésiastiques n'ayant pas de charge curiale – va être à l'origine de nombreux conflits, car les textes concordataires ne prévoient pas de rémunération directe de l'État. C'est aux budgets annuels des communes qu'incombe cette charge. Après avis du conseil municipal et délibération des marguilliers, le nombre des vicaires est fixé par l'évêque. Le problème va prendre de l'ampleur lorsque l'État va considérablement accroître le nombre des succursales. Pour alléger les budgets municipaux, les décrets de 1805 et 1807 vont transférer une partie de ces traitements à la charge du trésor public. Le décret impérial du 30 septembre 1807 permet de rectifier cette organisation paroisse-succursales en donnant la possibilité de créer des *chapelles de secours* ou *annexes* « *dans les paroisses ou succursales trop étendues et lorsque la difficulté des communications l'exigera* ». Dans ces cas, le traitement du *chapelain* ou du *recteur* doit alors être pris en charge par la commune ou par la fabrique (titres de rente sur l'État) à l'exception des *chapelles vicariales* où le prêtre est directement rémunéré par l'État. À titre d'exemple, pour la ville de Nice, deux cures de 1<sup>ère</sup> classe, huit succursales et quatre églises annexes composent le maillage paroissial en 1813.

Prêtant fidélité aux institutions et devenant des fonctionnaires à part entière, les ecclésiastiques assurent le service du *culte* soit l'organisation humaine et matérielle relative à l'exercice d'une religion. Sous la période concordataire, l'État a eu la charge de gérer, d'organiser et de contrôler l'exercice des cultes « reconnus », au point d'en faire un véritable service public dans la mesure où il en assume la charge financière et parce que les églises sont des lieux publics accessibles à tous.

Cette hiérarchie « diocèse, paroisse, succursale » calquée sur les entités de l'administration civile « département, canton, commune » va nettement évoluer au cours des différents régimes du XIX<sup>e</sup> siècle, mais les évêques de France maintiendront l'égalité d'autonomie de chaque église en les considérant toutes comme paroisses du point de vue canonique.

### IV/ Fonctionnement général de la paroisse

#### 1/ Administration temporelle

Les *fabriques* sont des *établissements publics du culte* chargés de veiller à la gestion du patrimoine des paroisses, de financer l'entretien et la conservation des édifices destinés au culte et de veiller à la collecte des aumônes. Régissant la paroisse sous l'Ancien Régime, les fabriques se réorganisent par les décrets impériaux du 30 septembre 1807 et du 30 décembre 1809.

Ce dernier texte va véritablement régir l'organisation de la paroisse et la composition du *conseil de fabrique*.

Constitué de notables catholiques de la paroisse, le conseil de fabrique est un organe délibératif dont le maire et le curé sont membres de droit. Constitué de plusieurs élus, le conseil se réunit à la séance de *Quasimodo* – soit le premier dimanche après la fête de Pâques – pour voter le budget de la fabrique et renouveler les membres du bureau appelés *marguilliers*. Ces derniers, au nombre de trois (président, secrétaire et trésorier), sont choisis par le conseil pour assurer la gestion des affaires de la paroisse : examen et préparation du budget à soumettre au conseil, exécuter les délibérations prises lors de la séance de Quasimodo, veiller à l'acquit des fondations, ordonner les réparations et les achats d'ornements et de vases sacrés, déterminer les honoraires des prédicateurs, des vicaires et des prêtres habitués, assurer le suivi des travaux de l'église, régler le prix des chaises et, enfin, conserver, dans une armoire fermée à clef, les titres de la fabrique, les comptes avec les pièces justificatives (devis, mémoires et quittances), les inventaires du mobilier de l'église, les récolements qui doivent être faits tous les ans et les registres des délibérations du conseil et du bureau. Ce sont ces documents qui constituent, avec les actes de catholicité, l'essentiel des fonds d'archives paroissiales.

Pour assurer sa mission d'entretien du culte, la fabrique perçoit des revenus qui sont de deux types : les revenus ordinaires : *location des bancs et chaises* dans l'église, *casuel* (les offrandes données lors de l'administration des sacrements), *classes de funérailles, fondations* ou *chapellenies* et les revenus extraordinaires que constituent les *dons et legs* en sa faveur. Cette seconde source de revenus est soumise à une autorisation du gouvernement.

Les possessions de la paroisse et les revenus afférents constituent les biens de la *mense paroissiale* gérée par la fabrique. Ces revenus vont constituer des recettes importantes pour les paroisses au XIX<sup>e</sup> siècle. La loi de séparation des Églises et de l'État mettra un coup d'arrêt à ces pratiques. En 1906, la direction générale des domaines chargée d'établir les inventaires des biens des paroisses va distinguer les biens de la fabrique et les biens de la mense curiale ou paroissiale. Dans le premier cas, on va distinguer l'inventaire du mobilier de la sacristie, de l'église et du presbytère, les objets du culte et les œuvres d'art et, dans le second, l'ensemble des revenus paroissiaux cités.

## 2/ Administration spirituelle

L'observation des fêtes et du calendrier liturgique répondent également à un encadrement très précis de la loi dans le cadre de la *police des cultes*. Celle-ci dicte les règles qui codifient l'exercice du culte à l'intérieur ainsi qu'à l'extérieur des églises.

**La police de l'église pendant les offices** règlemente la sonnerie des cloches (règlement épiscopal), la garde de l'édifice et des objets qui en dépendent (reliques), les horaires des messes et des prières publiques, la présence

des autorités et de leur placement dans l'église, l'obligation du mariage civil avant que le prêtre procède à la célébration religieuse, le choix des prédicateurs et des publications faites au prône et l'érection des confréries par l'évêque.

**La police hors de l'église** s'applique aux *processions* fondées sur un usage général de l'Église : processions du *Saint-Sacrement* et des *Rogations* (bénédiction du terroir) et sur un usage national : *l'Assomption de la Vierge Marie* et, enfin, sur un usage particulier de la paroisse dans le cas d'une *fête patronale* (avec autorisation de l'évêque). Dans tous les cas, le *processionnal* (d'un diocèse ou d'une paroisse) établit les prières, les antiennes et les rubriques nécessaires à ces exercices de piété et le *coutumier* qui contient les us et coutumes propres à une paroisse (bénédiction spéciale, prière particulière pour le saint patron). Le décret du 13 juillet 1804 contient également les dispositions sur les honneurs à rendre au Saint-Sacrement porté publiquement aux malades (l'Église parle alors de *viatique*).

**Les sépultures, les pompes funèbres et le cimetière.** La législation concordataire encadre de façon stricte et précise la mort et la sépulture. À la fois dans un souci d'hygiène et de salubrité publique (interdiction des inhumations dans les églises à partir de 1776), la loi concordataire réglemente l'emplacement du cimetière (éloignement de la ville, clôture, orientation, creusement des fosses) ainsi que la sépulture (transport du corps, gestion des pompes funèbres, etc.).

## V/ La loi de Séparation des Églises et de l'État

Le vote de la loi de Séparation en décembre 1905 fait perdre aux cultes reconnus par le Concordat leur caractère de service public. Même si juridiquement l'exercice reste public – les églises, les temples et les synagogues demeurent des lieux affectés à l'usage des fidèles – l'État *ne reconnaît, ni ne salarie, ni ne subventionne aucun culte*. Pour le culte catholique et en vertu du texte législatif adopté par le parlement, la propriété des églises paroissiales est dévolue aux communes et les cathédrales à l'État. Perdant son statut officiel, l'Église catholique devient *affectataire* des lieux et reprend sa liberté dans la conduite des affaires religieuses.

Le 13 décembre 1906, date de la fin du délai de mise en application de la loi, marque officiellement la fin du Concordat qui a régi l'Église de France pendant plus d'un siècle. Désormais, l'Église n'est plus liée à l'État et s'organise de façon autonome. À la suite du refus par Pie X des associations culturelles proposées par le gouvernement français, l'Église n'est pas « hors la loi », mais « en dehors de la loi ». Il faudra attendre les accords BRIAND-CERRETTI de 1924 pour qu'un statut juridique encadre l'Église catholique en France au travers des associations diocésaines.

Une page d'Histoire et de vocabulaire se referme et laisse la place à la *sécularisation* de la société française où les institutions de la vie sociale cessent de tirer de la religion leurs normes et leurs règles.

## Orientation bibliographique

- AFFRE (Mgr), *Traité de l'administration temporelle des paroisses*, Paris, Adrien Le Clere, 1859.
- CHANTIN J.-P., *Le régime concordataire français. La collaboration des Églises et de l'État (1802-1905)*, Paris, Beauchesne, 2010.
- CHOLVY G., *La religion en France de la fin du XVIII<sup>e</sup> à nos jours*, Paris, Hachette, 1991.
- FÉDOU H., *Code pratique de la comptabilité des fabriques*, Toulouse, Imprimerie catholique Saint-Cyprien, 1896.
- LAFON J., *Les prêtres, les fidèles et l'État. Le ménage à trois du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Beauchesne, 1987.

- PROMPSAULT (chanoine) J.-H.-R., *Dictionnaire raisonné de droit et de jurisprudence en matière civile ecclésiastique*, Paris, Ateliers catholiques du petit Montrouge, 1849.
- Secrétariat général de la conférence des évêques de France et comité national d'art sacré, *Les églises communales : guide pratique des édifices affectés au culte catholique, construits avant 1905, propriétés des communes*, Paris, Cerf, 1995.

Gilles BOUIS - mars 2013.

## Souvenirs d'une excursion aux gorges de l'Areuse en 1904

**A**mateurs de généalogie, nous nous posons tous des questions sur le mode de vie, le contexte dans lequel nos ancêtres ont vécu. Depuis quelques numéros, plusieurs membres de l'AGAM nous font part de recherches personnelles ou de documents familiaux qui nous apportent un éclairage sur la vie d'avant.

C'est au tour de Bernard ROUBEAU de nous faire partager son patrimoine. Il a conservé un cahier écrit par sa grand-mère paternelle Henriette Massoteau dans lequel elle relate ses souvenirs d'une excursion aux gorges de l'Areuse, en Suisse, les 10 et 11 juillet 1904. Nous présentons la première partie de son récit, le voyage en train depuis la gare de Maisons-Alfort jusqu'à l'arrivée à l'hôtel à Champ-du-Moulin dans le Val-de-Travers, à l'entrée des gorges de l'Areuse.

Ce récit nous plonge dans un autre univers, loin de l'ère du TGV, univers dans lequel les voyages en train étaient ponctués par les noms des gares de Laroche, Dijon... Il n'est pas si loin, cependant, le temps où le train qui reliait Paris à Nice, tiré par une locomotive à vapeur, devait faire le plein d'eau dans ces gares étapes.

Écoutons les impressions et souvenirs du voyage de cette jeune fille. Elle avait 22 ans et, puisque nous sommes dans la bonne société, c'est chaperonnée par sa mère qu'elle entame ce voyage.

Rendez-vous à 9 heures [du soir] au pied du grand escalier du buffet [de la gare de Lyon à Paris]. Nous prenons le train à Maisons [-Alfort] à 8 h 24 avec M. Andrès. En partant, j'emporte des roses et des marguerites pour distribuer à ces demoiselles.

À Charenton nous prenons M. Cordier et commençons déjà avec entrain jusqu'à Paris où nous arrivons à 9 h moins 10. Là, salutations, présentation de Mlle Guillaumont Cécile à qui j'avais donné jusqu'à 9 heures un quart et qui arrive cinq minutes après, coiffée d'un petit chapeau à l'anglaise et d'un grand manteau. Elle a tout à fait l'air d'une excursionniste.

Enfin chacun se retrouve, les bonjours ou plutôt les bonsoirs sont échangés avec cette apparence de gaieté que l'on sent poindre au départ de toutes les bonnes parties de plaisir.

M. Andrès nous a retenu un compartiment dans le wagon de 1<sup>re</sup> classe que la Compagnie a mis gracieusement à la disposition de la Société Artistique. Mesdames Bellouis et nous aurons donc des coins si toutefois nous voulons dormir.

Mesdemoiselles Morin, le cœur gros de ne pouvoir nous accompagner, viennent nous faire leurs adieux et présider à notre départ. Se trouvent aussi là MM. L. Bontis, Dantin, Sajot et Bellouis.

Après avoir pris toutes nos dispositions, prodigué poignées de main et baisers à tous les amis qui moins favorisés

restent Parisiens, on se case, on ferme les portières, un coup de sifflet, têtes penchées aux fenêtres, mouchoirs agités, des points qui s'éloignent. Nous sommes partis ! Un dernier adieu aux demoiselles Garcin.

On se recommande de dormir, mais bientôt Monsieur Andrès apparaît coiffé d'un superbe bonnet de coton ! Un mouchoir rouge noué autour du cou ! Hilarité générale ! Et puisque nous en sommes à la toilette de nuit, je prends ma mantille de dentelle blanche et Cécile a vite confectionné une charlotte avec un mouchoir de dentelle. Ainsi parés, on se rend visite dans les compartiments. Présentation de Mlle Keller. La casquette de M. Grossetête est allée en reconnaissance du côté de Melun ! En consolation, nous offrons à son propriétaire de nous rendre visite et l'on fait bientôt salon dans notre petit coin.

Une partie de main chaude est organisée. On se tasse, on s'écrase, mais il doit y avoir de la place pour tout le monde. MM. Andrès et Moquet s'assoient par terre à chaque extrémité. Quant à moi, je suis sur la portière du côté du couloir.

On chante, on déclame ! Puis chacun change de place pour jouer de nouveau.

Laroche ! Buffet, tout le monde descend pour se désaltérer. Nous changeons de compartiment pour jouer un peu et nous nous trouvons dans celui des demoiselles Guillaumont,

---

1 PK 154 (PK : point kilométrique, distance depuis Paris)

mais les mamans veulent que l'on dorme un peu. Bientôt nous regagnons nos demeures, on ferme les rideaux et on cherche un peu le repos recommandé paternellement par M. Lagan.

Monsieur Andrès se promène à toutes les portes et chante à tue-tête en dévorant force ronds de saucissons et tranches de jambon. Le tout arrosé de canards de cognac qu'il offre à tout le monde.

Mesdames Bellouis, Maman s'endorment, mais moi je ne puis fermer l'œil.

Dijon<sup>2</sup> ! Il monte quatre sociétaires : trois de la section de Savoie et M. Lécheneaux du Lyonnais. Monsieur Lagan rend visite à tout son personnel et me présente Mme Guigue.

Dôle<sup>3</sup> ! Le pays devient intéressant. Maintenant, il fait grand jour. On refait sa toilette puis il faut admirer la campagne.

Mouchard<sup>4</sup>, Boujailles<sup>5</sup>, là je descends, mais voici qu'en faisant ma toilette, j'avais oublié de retirer un peu de poudre sur ma figure. Hilarité de ces messieurs qui me demandent si je ne suis pas malade, car, paraît-il, je suis très pâle. On remonte dans le wagon et promenade dans le couloir.

Forêts de sapins, forêt de la Joux où se trouve le roi des sapins dont nous parle M. Lagan, 52 mètres de hauteur, 7 mètres de circonférence à la base. Nous remarquons les pare-neige de chaque côté de la voie.

Mais Pontarlier<sup>6</sup> approche. On rassemble son petit bagage et comme chacun a faim on est très heureux de trouver au buffet, soit le chocolat, le café ou pour ces messieurs le vin blanc.

Nous attendons la formation de notre train suisse en expédiant aux amis quelques cartes postales et en route pour Champ-du-Moulin.

Les trains sont très bien aménagés pour que chacun puisse jouir du beau paysage qui va se dérouler ! Des plateformes à chaque extrémité et de grandes glaces à l'intérieur.

2 PK 314.

3 PK 360.

4 PK 392.

5 PK 429.

6 PK 453.

Un sociétaire, M. Tresse, prend des croquis de tous les voyageurs. Son crayon satyrique n'épargne pas le petit chapeau de Cécile.

Nous allons, Cécile et moi, rejoindre plusieurs de ces messieurs qui sont déjà sur la plateforme pour jouir davantage de la vue splendide qui s'offre à nos yeux.

Les Verrières, il faut descendre, prendre des billets à quart de tarif. L'employé est ahuri ; il nous établit un billet collectif qu'il va montrer à son chef, lequel trouve qu'il est préférable de délivrer à chacun son billet. Il faut recommencer les 24 permis et leur souche !

Trois quarts d'heure environ se sont passés, on se promène autour de la gare. Ces messieurs vont chercher des cigarettes. On fait fonctionner les automatiques qui fournissent des petits bonbons à la bougie.

M. Farey m'offre une cigarette de dame et, comme nous sommes en Suisse, on me le permet si toutefois ça ne me rend pas malade. On rit bien, ces demoiselles ne veulent pas essayer. Enfin nous remontons dans le train, Maman fait les gros yeux en me voyant avec une cigarette, elle craint que cela me rende malade. Mais pas du tout, j'ai le cœur plus solide que Maman ne le croit et j'en fumerais encore bien d'autres. Il faut dire que le tabac est très léger.

Le train repart. Maman ne m'a jamais vue autant admirer la nature. Enchantement sur toute la ligne, prairies verdoyantes, petits chalets, rochers à pic. Toutes les habitations sont larges, mais peu élevées, les toits légèrement pointus.

Au loin, un fort, des militaires ; sur la route, des poulains en liberté. Dans les gares, stations interminables et trains pris d'assaut par une foule endimanchée. Puis le décor change, nous approchons. Des rochers, des tunnels taillés dans ces rocs, au fond l'Areuse. Enfin Champ-du-Moulin ! Petite gare, nous traversons la voie, je remarque la garde-barrière, ses deux nattes pendant dans le dos.

On propose une vue du groupe à la sortie de la gare. Messieurs Logan, Guigue et Lecheneaux braquent leurs appareils, puis la petite caravane se dirige vers l'hôtel du sentier des Gorges. Bien situé, une terrasse, jet d'eau, table toute dressée et très bon accueil.

## Généalogie de la famille BONFIGLIO de Nice de c.1344 à 1675

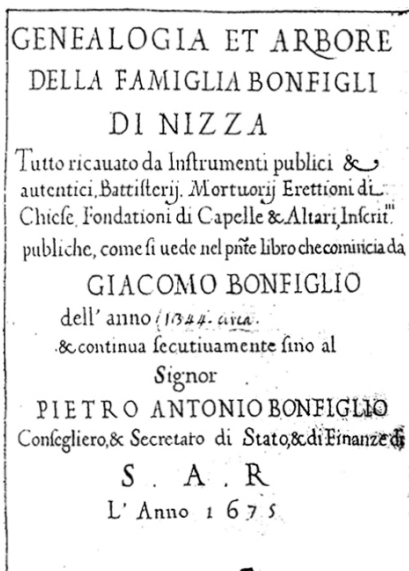
**T**exte de la conférence donnée par Gérard CHARLES le mercredi 24 avril 2013.

J'ai pu avoir accès à un document ancien, manuscrit d'une soixantaine de pages à couverture de cuir, écrit en 1675 par un généalogiste de l'époque à la demande de Pietro Antonio BONFIGLIO, conseiller, secrétaire d'État et des finances de S.A.R. le Duc de Savoie, et décrivant la généalogie de la famille BONFIGLIO de Nice. Ce document est écrit en italien

de l'époque (Nice n'était pas bien sûr française en ce temps-là), avec de nombreuses pages en latin de l'époque aussi.

J'en ai traduit la généalogie proprement dite en français. J'ai pu trouver de l'aide sur Internet pour le préambule (voir plus loin), mais malheureusement sans aucune aide (sauf moyennant espèces sonnantes et trébuchantes) pour le latin. Il y a énormément d'abréviations (avec le caractère ~) comme en vieux français, je n'ai pas pu traduire tous les mots, mais le sens général me semble bon.





Ce document, véritable trésor, peut se décomposer en quatre parties que j'ai détaillées lors de la présentation à la réunion de ce mois, mais il comprend une table des matières beaucoup plus détaillée.

Voici donc la traduction littérale du préambule, de l'arbre, et quelques photos de pages intéressantes.

y voient gravées les empreintes et les pistes de leurs aînés; que leur serve d'escorte la lumière de ceux qui par leur ardeur brûlante dans les os donnèrent oeuvres généreuses avec le cœur, bien grande raison eut ce poète qui écrivit *Est Aliquid clarus magnorum splendor auorum Illus Posteritas emula calcar habet Scilicet ut nullus tantis fit degener actis magnanimum pectus Arenua facta mouent*

Et ce qui a donné âme à la vertu et a mené vers une glorieuse carrière celui qui se présente comme Premier Ministre de Savoie, parvenu aussi facilement au grade de conseiller et secrétaire d'État, & des finances de SAR fait que la patrie puisse concevoir en lui tant de digne espoir; et la splendeur des étoiles qui dans ses armes représentent les gloires de ses ascendants Bonfigli a animé dans leur cœur généreux une émulation magnanime des autres. À ceux désirant se confronter à son génie, il a désiré avoir une querelle particulière, me suscitant le plaisir qu'il m'a procuré comme je l'ai eu en le servant.

Ainsi, je pouvais bien être digne de montrer la famille Bonfigli dans d'autres régions illustres. Bologne me procura pour cela matière suffisante, représentant la famille de ses Bonfigli que Vizani cite parmi la noblesse gibeline, apparenté par Samaritana Bonfigli à la famille célèbre pour les nobles alliances de Bentivoglio Seigneur de Bologne.

À ces étoiles éclatantes furent rattachées les lumières de Fulginati en Ombrie par le biais de Nicolo Bonfiglio<sup>2</sup> évêque de Foligni, qui après avoir quitté l'évêché en l'an 1209, fit le voyage en Terre Sainte comme l'a écrit Silvestre, l'instigateur même de l'Ordre des Pères Sylvestrins, et dont parle tant le Père César Franciotti dans son livre des voyages de Bethléem et dont il est question dans la Maison Sainte de Loreto page 57, et dont parle Vghllio dans ses histoires, et qui rayonne à Paris en la personne de N. et à Aix en la personne de l'Abbé Bonfiglio, homme de mérite très cher et familier du duc Cardinal de Vendôme et à Luceram par Mr Gio Antonio Bonfiglio, sénateur à Aix.

Mais moi qui n'ai pas de lunette pour découvrir des astres aussi loin, j'ai voulu en rimes rares la lumière de ces étoiles Bonfiglio, émergentes dans l'horizon de ce pays de Luceram, terre qui tire réellement son nom de la lumière parmi les autres villages du Comté de Nice... Les astres Bonfigli, parmi lesquels le premier dont j'ai pu retrouver la présence fut Giacomo, aux environs de 1344, par lequel je commençai l'arbre de la famille Bonfiglia comme on le voit.

### Première branche de l'arbre

Giacomo 1<sup>er</sup> a eu un fils nommé Guiglielmo comme décrit ci-dessous.

Guiglielmo fils de Giacomo I<sup>er</sup> se maria avec Caterina BARRADA, fille de Raimondo BARRADA de Berre, comme [on le voit] par l'acte authentique stipulé par contrat du notaire Vincenzo CASTELLO du 30 mai 1384 et comme on le voit page 38 de ce livre. De ce mariage sont nés Giacomo et Giovanni.

2 Erreurs de dates : cet évêque vécut de 1040 à 1115.

### Préambule.

La lumière participe tant de la Divinité, qu'elle a un je ne sais quoi d'immense et innommable, non seulement le pinceau est incapable d'en rendre les couleurs, même dans l'ombre de l'arc-en-ciel, mais elle trouble l'esprit qui la conçoit, laisse confuse la langue qui la célèbre. Ainsi précisément est la clarté des illustres Prosapie et de la noblesse dans les éloges dont l'ignoble narrateur bien qu'expert de rhétorique, risque d'en être le panégyriste.

Garde-moi pourtant, Dieu, de la pensée de vouloir avec les lumières de l'art agrandir les lumières naturelles d'une lignée si lumineuse, et ajouter des lumières à ces pyropes scintillants, qui brillent dans le ciel d'une famille noble. Je n'écris pas pour faire montre de l'éloquence de Tullio, mais pour montrer que si je n'ai pas la faculté de grand orateur de celui-ci, j'ai tout de même cette bonté, celle dont lui-même, bien que non illustre de naissance, se vantait en disant :

*Omni boni semper nobilitati fauemus & quia Reip. utile est nobiles esse himines dignos maioribus suis, & quia valere debet apud nos feues claroru hominum de Rep. meritorum memoria, etiam mortuorum*<sup>1</sup>.

Il est d'intérêt public de favoriser la noblesse, de conserver vive la mémoire des défunts héros sous les claires entreprises des Anciens, les véritables idées sur lesquelles s'efforcent de se former les mœurs. Les gloires de ceux-ci sont à ceux-là autant d'incitations à la vertu. On peut dire avec le poète Pirrus :

*Achileides animosus imagine Patris.*

Les Descendants suivent facilement la voie de la gloire s'ils

1 Cicéron, Pro Sestio, IX (21) : *Omni boni semper nobilitati fauemus & quia. utile estrei publicae nobilis esse himines dignos maioribus suis, & quia valet apud nos clarorum hominum et bene de Republica. meritorum memoria, etiam mortuorum.*

Nous tous, les honnêtes gens, nous regardons toujours la noblesse d'un œil favorable, parce qu'il est utile à l'État qu'il y ait des nobles, dignes de leurs ancêtres, et parce que vit dans nos cœurs, même après leur mort, le souvenir des hommes distingués, qui ont bien servi la patrie.

Giacomo 2<sup>e</sup> fils de Guglielmo et de Caterina BARRADA se maria avec l'honnête Vincenza BARRALIS fille de l'illustre Imberto BARRALIS comme [on le voit] par l'acte authentique stipulé par contrat du notaire Roberto GALLI du 13 mai 1419 et comme [on le voit] page 40 de ce livre. Il eut trois fils Claudio, Giovanni et Isoardo.

Claudio fils de Giacomo et de Vincenza BARRALIS se maria avec Appolonia CONCONA à Nice à la paroisse de St Giacomo le 24 mai 1445 comme on le voit dans l'écrit de monsieur le curé de ce temps Bertolomeo GIRARDO extrait de son livre original par le père Frère Giuseppe GARACHIO curé des Carmélites comme [on le voit] page 42 de ce livre le 9 avril 1675. Il a eu un fils nommé Pietro.

Pietro fils de Claudio et d'Appolonia fut marié avec Violentina RUFFI, fille de feu Alberto RUFFI de Lucéram, comme [on le voit] par l'acte authentique stipulé par contrat du notaire Antonio BONFIGLIO le 2 mai 1473 et comme [on le voit] page 44 de ce livre. De ce mariage naquit Costantino, retiré à Peille.

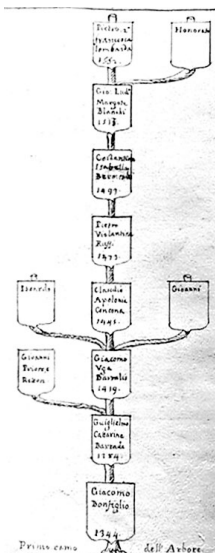
Costantino, fils de Pietro et de Violentina RUFFI, se maria avec Isabella BERMONDI fille du magistrat Petri BERMONDI alias Laugeri, notaire de Peille, comme [on le voit] par l'acte authentique stipulé par contrat du notaire Pietro VERANI le 7 octobre 1493 et comme [on le voit] page 46 de ce livre. Ceux-ci eurent Gio Ludovico.

Gio Ludovico fils de Costantino et d'Isabella BERMONDI fut marié avec Margota BLANCHI fille de Ludovico BLANCHI de Peille, comme [on le voit] page 49 de ce livre par acte authentique stipulé par contrat du notaire Agostino BONFIGLIO le 6 septembre 1516 et il eut les fils Pietro et Honorato.

De Pietro fils de Gio Ludovico et de Margota BLANCHI, nous n'avons pu retrouver le mariage. Il se justifie fils de Gio Ludovico par l'acte authentique stipulé par contrat signé de son fils Honorato quand il fut fait Gouverneur de La Turbie par Charles, duc de Savoie comme il apparaît page 51 de ce livre, [et comme] enregistré chez le notaire Pietro VERANI le 21 octobre 1552, et le fils à l'Honorato (?), et il eut encore Nicolao. Par conséquent on a fait des investigations majeures pour justifier son mariage.

Honorato, nous n'avons pas moins pu retrouver son mariage, on le voit clairement fils de Pietro comme on le voit sur l'acte dupliqué page 54 de ce livre, le 21 octobre de l'année juive 1552, enregistré chez le notaire Pietro VERANI quand son père alla parapher avec Antonio BLANCHI, pour le gouvernement de La Turbie sous le règne de Charles, duc de Savoie. Ils eurent un fils nommé Dionigo. Par conséquent nous avons fait grande diligence pour justifier le mariage de Honorato.

Dionigo fils de Honorato 1<sup>er</sup> fut marié avec Giana PAGLIERA, comme on le reconnaît dans le livre des décès de saint Dominico où est enterrée ladite Giana femme de Dionigo dans la sépulture des BONFIGLIO dans ladite église, qui mourut de vieillesse le 31 octobre 1622 [voir] page 71 et



Dionigo mourut à Luce (Luceram?), où il se rendait pour affaires. Qu'il fut fils de Honorato se voit dans l'acte authentique stipulé par contrat du notaire Gio Bartolomeo BONFIGLIO le 11 mai 1578. Il a eu un fils Honorato 2<sup>e</sup> [voir] page 56.

Honorato 2<sup>e</sup> fils de Dionigo et de Giana se maria avec Andrineta MENCHIAUDA ALBERTA le 20 janvier 1591 comme on le voit dans ce livre page 58 et par acte authentique stipulé par contrat chez le notaire Giovanni LAUCARDI, et il laissa le fils Francesco et [le fils] Annibale.

Gio Francesco fils de Honorato et d'Andrineta fut procureur fiscal général et [procurateur] du patrimoine de Son Altesse Royale, fut marié avec la noble Filipa LAUGIERI, sœur de Monsieur le Capitaine Carlo LAUGIERO et fils de feu messire Paulo LAUGIERO comme on le constate dans l'acte authentique stipulé par contrat chez le notaire Gio Antonio FABRI le 5 juin 1633. De son mariage sont nés Pietro Antonio et Diana [voir] page 60.

Pietro Antonio fils de Gio Francesco et de Filipa LAUGIERA se maria avec la demoiselle Paula Rosana MERIALE fille de l'illustre Seigneur Giovanni MERIALE de Dogliani comme on le constate dans l'acte authentique stipulé par contrat chez le notaire Giacomo Antonio ROMANA [et] comme on le voit dans ce livre page 62. De son mariage sont nés Gerolamo Maria le? et Angela Maria le?

Je possède la lettre du Seigneur Pietro Antonio qui a eu la carrière de conseiller et de secrétaire d'État et des finances de Son Altesse Royale.

Diana fille dudit Gio Francesco et de Filipa et sœur du dit Seigneur Pietro Antonio est mariée avec le Seigneur Francesco Bernardino GAY trésorier général des forteresses du comté de Nice pour Son Altesse Royale.

### Deuxième branche de Giovanni fils de Giacomo 1<sup>er</sup>

Giovanni fils de Giacomo et de Vicenza BARRALIS, frère de Claudio et d'Isoardo fut marié avec Fanchescheta ARDIZONA de Peillon comme on le reconnaît dans le livre des mariages de saint Agostino le 7 août 1487, extrait de son livre original du père Fra Gironimo Marsello Nicolao AGOSTINIANO curé, le 6 juin 1674, lequel eut un fils nommé Simone.

Simone a eu deux fils Agostino et Giacomo, mais de ceux-ci je n'irai pas plus loin dans l'arbre ce qui l'allongerait trop, je n'ai eu d'autres pensées que de justifier la première branche comme on le voit totalement par les écritures authentiques dans ce livre.

### Troisième branche de Honorato, fils de Gio Ludovico

Honorato fils de Gio Ludovico a eu Martiale [voir] le livre des baptêmes de Sainte Reparata.

Martiale fils de Honorato a eu Omario [voir] notaire Gio LAUTARDI.

Omario fils de Martiale a eu Marco Antonio. Marco Antonio fils de Omario se maria avec Dame Gianchineta LEONA, et eut Francesco.

Francesco fils de Marco Antonio [se maria] avec dame Saulia RAPALLO de? de RAPALLO et eut Horatio.

Horatio fils de Francesco et de Saulia RAPALLO par son mérite fut fait Général des Finances et Président de la chambre de Son Altesse Royale.

#### Quatrième branche de Nicolao, fils de Pietro

Nicolao fils de Pietro et frère de Honorato 2<sup>e</sup> se maria avec Cattarina LUBONIS, fit les fondations de la chapelle dans l'église de saint Agostino sous le titre de Sainte Anna, saint Gio Battista et saint Stefano avec une messe perpétuelle et des cantiques 3 fois par an pour tous ceux de la maison BONFIGLI présents et à venir comme on le voit dans l'acte authentique stipulé par contrat chez le notaire Ludovico LAUGIERO le 16 novembre 1575 et page 67 de ce livre et son inscription à la page 69 et il laisse un fils Gio Bartolomeo.

Gio Bartolomeo fils de Nicolao et de Cattarina LUBONIS se maria avec Cattarina CLARETA acte authentique stipulé par contrat chez le notaire Gio LUBONIS et ils eurent Gio Battista.

Gio Battista fils de Gio Bertolomeo et de Cattarina CLARETA se maria avec Cattarina AUDA et ils eurent Francesco et Honorato.

Francesco est marié avec Ludovica CHIAMPERSINA et ils eurent pour fils Antonio et Gio Battista, pour monter un commerce Antonio attend la pratique, Gio Battista est prêtre séculier.

Honorato fils de Gio Battista est marié avec Vittoria RICORDI et est notaire et secrétaire de la chose criminelle à l'Ecc<sup>?</sup> Sénat de Nice et il a 3 fils Gio Battista qui a le sacerdoce, Gio Honorato [qui] exerce la charge du père et Emanuel [qui] attend la pratique.

#### Première branche de Isoardo fils de Giacomo

Isoardo fils de Giacomo a eu un fils appelé Antonio duquel s'ensuit cette branche, et un autre Tomaso duquel s'ensuit la dernière branche comme on le verra dans l'arbre.

Antonio fils de Isoardo a eu Giovanni.

Giovanni fils de Antonio a eu Bertino.

Bertino fils de Giovanni a eu Claudio.

Claudio fils de Bertino a eu Gio Francesco.

Gio Francesco fils de Claudio a eu Marco Antonio.

Marco Antonio fils de Gio Francesco duquel s'ensuit la branche suivante:

Marco Antonio fils de Gio Francesco fut homme de grande commodité qui avait ses propres vaisseaux dans le port de Villefranche qui voyageaient continuellement vers le levant et eut un fils nommé Annibale.

Annibale fils de Marco Antonio fut docteur en lois, fut deux fois syndic et assesseur de la ville de Nice, et pour sa



doctrine fut avocat de pouvoir au service du Duc Carlo Emanuele au Sénat de Nice, et fut marié avec la Dame Cattarina GUBERNATIS et ils eurent une fille et un fils, la fille fut mariée en premières noces avec le Sieur Andrea BALDOINO avocat de pouvoir au parquet et en secondes noces avec le Docteur Francesco DEPETRA, et le fils s'appela Gio Battista.

Gio Battista fils de Annibale et Cattarina GUBERNATIS fut aussi docteur en lois, et il fut marié avec Dame Anna Maria SOLIERA avec une dot de 3000 écus d'or, et laissa seulement une fille appelée Dorothea.

Dorothea fille de Gio Battista et de Cattarina GUBERNATIS est mariée avec le Sieur Filippo Emanuel GRIMALDI comte de Levens et de Raimplas.

#### Seconde branche de Tomaso fils de Isoardo 1<sup>er</sup>

Tomaso fils de Isoardo a eu un fils appelé Isoardo 2<sup>e</sup>.

Isoardo 2<sup>e</sup> fils de Tomaso a eu un fils appelé Lontio.

Lontio fils d'Isoardo Tomaso a eu un fils appelé Antonio.

Antonio fils de Lontio a eu un fils appelé Ludovico.

Ludovico fils d'Antonio a eu un fils appelé Giacomo.

Giacomo fils de Ludovico duquel s'ensuit la branche suivante:

Giacomo fils de Ludovico a eu un fils appelé Pietro Antonio.

Pietro Antonio fils de Giacomo se maria avec Francescheta GIUGLIARIS, fut « Classario » et procureur fiscal général, et parlementaire (?) au Sénat de Nice pour le service du Duc Carlo Emanuele, il eut un fils appelé Gio Antonio et deux filles Dorothea et Ortensia.

Gio Antonio fils de Pietro Antonio eut la? Carrière du père des « Classario » et procureur fiscal général et du patrimoine et se maria avec la Dame Paula PRETE et eurent un fils appelé Pietro Antonio.

Pietro Antonio fils de Gio Antonio et de Paula PRETE se maria avec Dame Anna Maria LAUGERIA ROCHETA, et eurent un fils appelé Gio Paulo.

Dorothea fille de Pietro Antonio fut mariée avec le Sieur Gio Antonio BARETTI.

Gérard CHARLES - avril 2013.

Notes : je recherche de l'aide pour la traduction de certaines pages de ce manuscrit, pages écrites en italien pour certaines, en latin pour d'autres, bien sûr dans ces langues telles qu'elles étaient écrites au XVII<sup>e</sup> siècle.

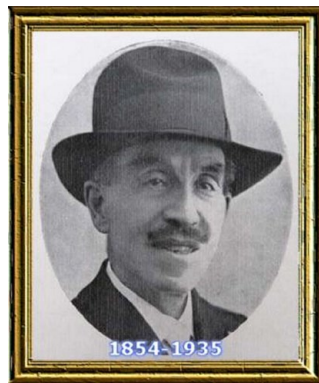
D'autre part, si vous utilisez toute ou partie de cette généalogie dans vos arbres, un email serait le bienvenu pour que je puisse éventuellement intégrer dans cet arbre toute ou partie de vos généalogies : [gerard.charles3@wanadoo.fr](mailto:gerard.charles3@wanadoo.fr)  
Merci d'avance.

C'est quand on m'a distribué, un soir de Noël 2006 dans le Vieux-Nice, un dépliant avec une photo représentant des Niçois en costume traditionnel entourés de bétail paissant devant l'Hôtel Negresco que j'ai eu un peu honte et que je me suis dit qu'il était grand temps de faire connaître Menica RONDELLY, car nulle part dans ce document sur *Lou presepi* son nom n'était mentionné. J'ai connu son fils Carolus qui était l'oncle de mon père, donc je me suis sentie un peu concernée.

J'ai commencé à rassembler les archives dont je disposais, mais qui ne sont que très partielles, car le musée qui avait été réalisé par Carolus a été détruit accidentellement. J'ai lu les ouvrages qu'il a écrits et qui sont conservés à la bibliothèque du boulevard Dubouchage. J'ai ensuite rapidement compris qu'il me fallait reconstituer sa généalogie représentant un total de 261 personnes. L'acte le plus ancien que j'ai pu trouver sur les Rondeu c'est le mariage à Nice le 28 octobre 1647 de Giuliano de San Remo avec Francesca ROBAUDA, dont la famille était originaire de Gairaut.

Ce que j'aimerais faire partager c'est la complexité de ce personnage qui appartenait à la catégorie disparue des poètes, mais qui était surtout un excellent compositeur. Il a excellé dans le style des chansons de carnaval qui est assez particulier, car ce sont des airs faciles à retenir, entraînants et destinés à des fêtes en extérieur. Il a composé toutes sortes de chansons, dont beaucoup sur commande pour célébrer un événement. Les paroles de ses chansons paraissent aujourd'hui plutôt mièvres, mais ses idées politiques sont néanmoins intéressantes et difficiles à classer de façon catégorique. Ce n'était pas dans les chansons qu'il exprimait ses idées, mais dans un journal qu'il a fondé « la ratapignata » dont il ne reste que quelques bribes aux archives départementales.

Avec le temps, il ne reste de lui que *Nissa la Bella* qui fut son tube. En attendant de pouvoir lui rendre hommage en éditant un CD, j'ai mis en ligne un site <http://menicarondelly.free.fr> qui rassemble tout ce que j'ai trouvé sur mon ancêtre, avec en particulier différentes versions de la fameuse chanson. Le parler niçois était un enjeu politique même après l'annexion avec les tenants de l'origine provençale et ceux qui apparentaient cette langue



<http://menicarondelly.free.fr>

au piémontais et l'orthographe donnait lieu à des disputes. Menica RONDELLY se situait à part en disant qu'il écrivait la langue comme sa mère la parlait, si bien que ceci lui valut des inimitiés.

En poursuivant les recherches sur sa relation avec GARIBALDI dont il était un fervent défenseur, j'ai rencontré un spécialiste de cette période Maurice MAUVIEL qui m'a proposé de l'aider à retrouver Casimir BASSO et Baptistine RAVELLO, deux Niçois qui avaient côtoyé GARIBALDI. Baptistine RAVELLO n'avait jamais été trouvée jusque-là, car son nom à Nice était Teresa Battista RAVEU et les renseignements publiés sur elle dans les livres n'étaient pas

très fiables. J'ai aussi découvert qu'un film avait été tourné pour la télévision italienne dans lequel le rôle de Baptistine avait été tenu par Angela MOLINA que j'avais bien connue dans les années 1980 ; la généalogie peut conduire sur des chemins qu'on n'imagine pas. J'ai inséré cette série sur le site. Hormis ces 2 personnages, j'ai été frappée par la similitude avec la vie du corsaire Joseph BAVASTRO et j'ai

été étonnée que personne n'ait jamais pensé qu'ils se connaissaient. En fait j'ai trouvé quelques renseignements qui confirment que GARIBALDI a été très influencé par BAVASTRO, qu'ils avaient des parents en commun et que les familles étaient voisines sur le port, mais GARIBALDI l'a toujours caché dans ses mémoires. À ce jour, j'attends que les archives de Chiavari soient disponibles pour m'intéresser de plus près aux ancêtres du grand-père de GARIBALDI qui est venu s'installer à Nice. Ces recherches sont sur un

site dédié <http://garibaldinice.free.fr>. En définitive j'ai dû faire la généalogie des RAVEU (187 personnes), des BASSO (295 personnes) et des BAVASTRO (288 personnes), dont un des descendants a été le fondateur du journal « Nice-Matin ». Un des hasards des recherches généalogiques m'a permis de rencontrer un descendant des RAVEU, très surpris d'apprendre qu'il était originaire de Nice et que son nom ne se prononçait pas « RAVEUX ». À force de communiquer par messagerie, nous avons échangé nos adresses et il se trouve que nous habitons en Bretagne à une distance de 5 kilomètres...

Évelyne CASTELLI, mai 2013.

# Annexes

Les articles de presse et d'autres articles et photos sont sur [www.agam-06.org](http://www.agam-06.org) et <http://fr.groups.yahoo.com/>. Ce groupe est réservé aux adhérents et nécessite une inscription personnelle. Inscrivez-vous si vous ne l'avez déjà fait !

## Compte-rendu des réunions d'Antibes du 2<sup>e</sup> trimestre 2013

### RÉUNION à la Maison des associations du 13 avril.

La séance est animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.  
Présents : M. ASTRE, N. BERMOND, D. HAMEL, A. HORST, R. LIBOUREL, D. MABILAT, N. PRANDT, L. SIMONPIERI.

Aujourd'hui, à partir de questions des participants, nous échangeons nos compétences et expériences.

D. MABILAT se propose d'aider N. PRANDT pour la recherche du couple ARAZY X DECORMIS sur GeneaNet. Elle ne trouve pas le couple BENZA X STRAUDDO avant 1819

L. SIMONPIERI travaille avec Généatique, elle souhaite faire une sauvegarde et un gedcom : « Faut-il changer de version et prendre la dernière ? ». Tout dépend du but poursuivi, si on souhaite n'avoir qu'une collection d'ancêtres, on peut garder le logiciel même ancien. Il est toujours possible de constituer des dossiers avec les documents et photos en complément. Si l'on veut avoir ses ancêtres, photos et documents regroupés, il est préférable d'avoir un logiciel performant et de le mettre à jour tous les 2 à 3 ans. La mise à jour pour Ancestry est gratuite.

M. ASTRE nous présentera des logiciels en juin.

N. BERMOND recherche sur le cgo6 en particulier sur Breil.

N. PRANDT utilise les rubriques du cgo6 et trouve des documents divers et très instructifs sur la région et ses ancêtres.

R. LIBOUREL a retrouvé ses ancêtres en Algérie et en France. Aujourd'hui, il cherche dans le Gers qui n'est pas en ligne, en Lozère et dans le Tarn le patronyme CAZAUX ou CAZEAX.

D. HAMEL prépare une cousinade pour des retrouvailles en juillet.

Pour les recherches en Italie, le site [antenati.san.beniculturali.it](http://antenati.san.beniculturali.it) peut vous aider. Les mariages de Mondovi province Cuneo sont en ligne.

### RÉUNION à la Maison des associations du 11 mai.

La séance est animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.  
Présents : D. HAMEL, N. PRANDT.

Excusés : M. ASTRE, R. LIBOUREL et D. MABILAT.

Le « pont » du 8 mai a permis aux adhérents de prendre des vacances, ce fut un cours particulier pour D. HAMEL et N. PRANDT.

D. HAMEL met en forme sa « cousinade ».

N. PRANDT entreprend les branches FUMAS, ISNARD, OLIVIER, CLEMENT, GIRAUD et PERISSOL.

### RÉUNION à la Maison des associations du 8 juin.

La séance est animée par Mireille GHIGO et Marc COTTERET.  
Présents : M. ASTRE, A. HORST, N. PRANDT, M. SOCQUET.  
Excusés : A. FIXOT, A. LACOME, D. MABILAT.

#### PRESENTATION

Michel ASTRE nous présente des logiciels libres et gratuits. Un logiciel libre peut être modifié par l'utilisateur, mis sur un support pour être divulgué, sans avoir recours à un logiciel, mais votre généalogie doit être hébergée par un site et il faut être prudent quant à la transmission et à la modification par les risques de virus. Un code d'accès protège vos données et vous permet de communiquer à vos proches votre généalogie. Les principales fonctions des logiciels commerciaux sont incluses, gedcom, photos... et une évolution du logiciel est possible par la mise à jour ou par vous-même.

Un logiciel non libre doit avoir un webmaster qui répond à vos questions et problèmes, il ne peut être modifié.

Avant de mettre votre généalogie sur clef USB, analysez votre clef pour détecter un éventuel virus.

- ANCESTRIS : <http://www.ancestris.org/>. Vous pouvez télécharger ce logiciel en utilisant ancestis.zip de préférence.

- GRAMPS : <http://gramps-project.org/>.

- WEBTREES : <http://www.webtrees.net/index.php/fr/>. Votre généalogie sur internet, protégée par un mot de passe, comparable à GeneaNet. M. ASTRE utilise ce logiciel depuis plusieurs années.

Tous ces logiciels sont gratuits.

Nous remercions M. ASTRE pour ses connaissances et ses conseils.

#### TOUR DE TABLE

A. HORST fait des recherches en Italie, région de Trieste où elle est déjà allée à l'évêché, mais aussi en Bretagne et sur Paris.

M. ASTRE espère pouvoir avancer avec l'aide de son frère dans la région de Tende et le versant italien.

N. PRANDT travaille sur La Brigue et deux hameaux italiens qui dépendent de l'évêché de Vintimille ou Cuneo. M. Socquet commence sa généalogie avec de nombreux documents trouvés chez ses parents, livrets de famille, photos, actes... Il est originaire de Megève.

Nous souhaitons de bonnes vacances aux adhérents, studieuses et reposantes, et nous nous donnons rendez-vous en septembre.

Marc COTTERET & Mireille GHIGO.

## Compte-rendu de la réunion aux A.D. de mars 2013

### RÉUNION aux A.D. — mercredi 27 mars 2013.

La séance est animée par Hélène LOCHEY assistée de Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU.

Présents : 31 adhérents de l'AGAM.

Absents excusés : Anny CHIAMISA, Irène CORINO, Christian GHIS, Pierre La BARRE, Bernard ROUBEAU, Robert WAGNER.

#### Programme

- De 14 h à 14 h 30, accueil et entraide paléographique pour ceux qui ont des actes difficiles à déchiffrer et accès à la bibliothèque dont la liste des ouvrages disponibles se trouve dans le site de l'AGAM : [www.agam-06.org](http://www.agam-06.org).
- À 14 h 30, Gilles Bouis, archiviste et bibliothécaire du diocèse de Nice, président de l'association des archivistes de l'Église de France nous fera une conférence sur « Le vocabulaire de l'Église concordataire en France (1801/1906) : clergé, paroisses et établissements publics du culte ».
- Puis nous ferons notre tour de table habituel pendant lequel nous pourrions partager nos découvertes, nos informations et nos questions.

#### ENTRAIDE

Eva VANDIJK présente deux actes en latin de sa famille KAUFMANN en Alsace qu'elle n'arrive pas à déchiffrer et pour lesquels elle obtient de l'aide.

Jacques ROUQUAIROL montre deux actes de décès insolites datant de 1720 et 1733, l'un relatant l'horrible mort d'une fillette dont les jambes furent dévorées par un cochon, l'autre une querelle concernant la sépulture d'une femme à l'intérieur de l'église.

Anne-Marie GRAC fait projeter à l'écran le premier diaporama qu'elle a créé, à l'aide du logiciel gratuit *Windows Live Movie Maker*, avec des photos de l'assemblée générale de l'AGAM du 26 janvier 2013. Elle prend beaucoup de photos lors des réunions et manifestations de l'AGAM auxquelles elle assiste et elle propose d'en envoyer par email aux adhérents qui seraient intéressés. Pour cela, il suffit de la contacter.

#### CONFÉRENCE

Le vocabulaire de l'Église concordataire en France (1801-1906) : clergé, établissements publics du culte, paroisses et dévotions populaires.

Par Gilles BOUIS, archiviste diocésain de Nice.

En vertu de la loi de 1790 qui nationalise les biens de l'Église en France, les fonds d'archives ecclésiastiques (diocèses, paroisses et congrégations) conservent essentiellement des archives dites concordataires. En effet, pour mettre fin à la crise religieuse ouverte par la Révolution, l'Église de France se réorganise en 1801 dans le cadre du Concordat établi de façon bilatérale entre Bonaparte et Pie VII. L'année suivante, les Articles organiques en fixent les modalités d'application pour le culte catholique et encadrent désormais de nouvelles structures ecclésiastiques.

Les archives qui en émanent, allant de la restauration du culte en 1802 jusqu'à la fin du délai de mise en application de la loi de séparation des Églises et de l'État (13 décembre 1906), constituent un ou plusieurs fonds que les chercheurs sont amenés à dépouiller dans le cadre de leurs travaux. Ce travail peut être gêné par une méconnaissance du fonctionnement général de ces structures concordataires et par l'emploi d'un vocabulaire particulier : comment fonctionne un conseil de fabrique ? Qu'est-ce qu'une messe épiscopale ? Quels sont les revenus d'une fondation ou d'une chapellenie ? Quelle est la mission du desservant ?

Cette communication a pour objectif de répondre à ces questions de vocabulaire et, plus largement, à aider les chercheurs lorsqu'ils rencontrent des documents relatifs au culte catholique en France pendant la période concordataire.

Le texte de la conférence figure en page 12.

#### TOUR DE TABLE

Denis COLMON présente l'arbre généalogique mixte en deux parties, agrémenté de nombreuses photos, arbre qu'il a créé à partir de ses grands-parents maternels avec, d'un côté, leur ascendance directe par fratrie et, de l'autre côté, leur descendance complète jusqu'à nos jours. L'arbre couvre la période 2001 à 1640 environ, il est élaboré sur une quinzaine de feuilles de papier au format A4 collées les unes aux autres, pliées en accordéon.

Denise LOIZEAU lance un appel aux adhérents désireux de participer au tournage d'un film de télévision qui devrait débuter l'été prochain en vue de la préparation d'un documentaire de 52 minutes ayant comme sujet la généalogie dans notre région. Dans le cadre de ce projet, la société de production souhaite suivre au jour le jour les enquêtes de quatre ou cinq généalogistes amateurs membres d'une association comme la nôtre.

Sylvaine MILLET-QUANDALLE, nouvelle adhérente, travaille sur Roquebillière, Saint-Martin-Vésubie, Bonson, le Val d'Aoste en Italie, Sisteron, Digne et le Haut-Jura.

Paul de LAPEYRE DE BELLAIR poursuit ses recherches. Après être resté bloqué pendant quelque temps sur le patronyme De LERON, il a trouvé Laron, une variante, qui lui a permis de progresser d'une vingtaine de personnages supplémentaires pour sa généalogie.

Colette HAMMERER présente le livre de l'histoire de la famille HAMMERER, la famille de son mari, une brochure que lui a donnée un cousin qui en est l'auteur.

François BIGOTTI travaille sur le Comté de Nice, Ascros, et en Italie l'Ombrie et la Toscane.

Francine SOMARIA cherche un ancêtre GUIGLION, maréchal ferrant à Drap dans la vallée du Paillon. Henri BERIO, qui commence les relevés de Drap, va la contacter.

Antoine SANT commence la saisie des registres de Berre-les-Alpes. Sa généalogie se trouve sur Internet.

Michèle PARENTE et Annie FREDIANI ont représenté l'AGAM les 23 et 24 mars 2013 aux XII<sup>es</sup> rencontres généalogiques et historiques de Mauguio (Hérault). Elles ont été fort bien accueillies et les rencontres ont connu, comme d'habitude, un franc succès.

Pierrette ASSO est une nouvelle adhérente, ses recherches portent sur Falicon.

Antonia BENVENUTI reçoit bien les messages du Yahoo groupe, mais elle n'arrive pas à en envoyer.

Philippe VELLARD rencontre quelques difficultés à propos d'un aïeul professeur de musique et compositeur : il a trouvé à Paris des partitions de ce musicien qui a fui en

Autriche à la Révolution. À partir de cela, il ne retrouve plus aucune trace de son ancêtre. Il lui est conseillé de faire une recherche dans le site de *Gallica* en se servant des explications qui ont été publiées dans le bulletin trimestriel de l'AGAM n° 21 de mars 2013 pages 15 et 16.

Christian BAUDELLOT remonte sa généalogie jusqu'en 1528 en Suisse alémanique.

Jacqueline COLMON a trouvé des dossiers de répudiation de nationalité. Elle en parlera lors d'une prochaine réunion.

Yves MARIA n'a pas trouvé certains actes qu'il cherchait sur Internet. Il lui est conseillé de chercher d'abord aux A.D. en salle de lecture et éventuellement aux archives diocésaines.

Henri BERIO est allé voir l'exposition des Archives départementales sur « l'immigration dans les Alpes-Maritimes au XX<sup>e</sup> siècle » au campus Saint-Jean d'Angely.

M. RIBA a commencé depuis longtemps sa généalogie, il est passionné, il a 6 000 individus dans son arbre. Ses ancêtres sont du Piémont pour son père, de Belgique et de Lorraine pour sa mère.

La prochaine réunion aura lieu mercredi 24 avril aux A.D., Gérard CHARLES, adhérent de l'AGAM, présentera la généalogie d'une famille BONFIGLIO de 1344 à 1675 d'après un manuscrit original comportant 70 pages.

La séance est levée à 17 h.

Denise Loizeau – mars 2013.



## Compte-rendu de la réunion aux A.D. d'avril 2013

**R**ÉUNION aux A.D. — mercredi 24 avril 2013.

La séance est animée par Hélène LOCHEY assistée de Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Colette BETTENFELD

Présents : 23 adhérents de l'AGAM.

Absents excusés : Mme ASSO, Irène CORINO, Colette FRISÉ, Christian GHIS, Anne-Marie GRAC, Pierre La BARRE, Paul de LAPEYRE DE BELLAIR, Denise LOIZEAU, Renée

PINCENATI, Andrée ROULANT, Marc UGOLINI, Robert WAGNER. Soit 12 excusés.

### Programme

• De 14 h à 14 h 30, accueil et entraide paléographique pour ceux qui ont des actes difficiles à déchiffrer et accès à la bibliothèque dont la liste des ouvrages disponibles se trouve dans le site de l'AGAM : [www.agam-o6.org](http://www.agam-o6.org).

- À 14h30, Gérard CHARLES, adhérent de l'AGAM, présentera la généalogie de la famille BONFIGLIO de Nice entre 1344 à 1675 d'après un manuscrit original comportant une soixantaine de pages.
- Puis nous ferons notre tour de table habituel pendant lequel nous pourrions partager nos découvertes, nos informations et nos questions.

## CONFÉRENCE

### Généalogie de la famille BONFIGLIO de Nice entre 1344 et 1675 :

Gérard CHARLES, adhérent de l'AGAM, habite Grenoble, mais il est originaire de Nice. Il a une branche de sa famille dans le Pas-de-Calais, une dans le Var et il a une branche AUDA à Tourrette-Levens (06). Aujourd'hui, il vient nous présenter la généalogie de la famille BONFIGLIO de Nice entre 1344 environ et 1675. Voici ce qu'il nous explique :

J'ai pu avoir accès à un document ancien, manuscrit d'une soixantaine de pages à couverture de cuir, écrit en 1675 par un généalogiste de l'époque à la demande de Pietro Antonio BONFIGLIO, conseiller, secrétaire d'État et des finances de S.A.R. le Duc de Savoie, et décrivant la généalogie de la famille BONFIGLIO de Nice. Ce document est écrit en italien de l'époque (Nice n'était pas bien sûr française en ce temps là), avec de nombreuses pages en latin de l'époque aussi.

J'en ai traduit la généalogie proprement dite en français. J'ai pu trouver de l'aide sur Internet pour le préambule (voir plus loin), mais malheureusement aucune aide (sauf moyennant espèces sonnantes et trébuchantes) pour le latin.

Il y a énormément d'abréviations (avec le caractère ~) comme en vieux français, je n'ai pas pu traduire tous les mots, mais le sens général me semble bon.

Ce document, véritable trésor, peut se décomposer en quatre parties, mais il comprend une table des matières beaucoup plus détaillée.

#### 1<sup>re</sup> partie :

Écrite par différents auteurs, en italien ou en latin, à la gloire de cette famille, avec des poésies, elle comprend un préambule, des dédicaces, anagrammes, acrostiches, sonnets, poèmes, épigrammes, un éloge, avec particulièrement une poésie en latin sur chacune des six étoiles que comporte le blason de cette famille, chaque étoile représentant un caractère de la famille (prudence, éloquence, taciturnité, rectitude, vigilance, sincérité) avec une septième étoile (la religion) décrite dans le poème, mais n'étant pas sur le blason.

#### 2<sup>e</sup> partie :

Il s'agit là de l'arbre généalogique de la famille, de 1344 à 1675, avec un dessin pour chaque branche avec les prénoms des descendants mâles, les noms et prénoms des épouses, éventuellement une date (en général celle du contrat de mariage). Chaque page de dessin est suivie d'un texte explicatif, c'est celui que j'ai traduit et que vous trouverez plus loin.

Il est à noter que très souvent les références sont données (noms des notaires et la date des actes) avec référence à la quatrième partie.

#### 3<sup>e</sup> partie :

Il s'agit là de dessins des blasons de cette famille, représentés par paire correspondant aux couples, non colorés, mais avec les hachures classiques donnant les couleurs.

Pour celui des BONFIGLIO : d'azur à la bande d'or accompagné de 6 étoiles du même trois par côté.

#### 4<sup>e</sup> partie :

Essentiellement en latin, il s'agit des références, à savoir des copies d'actes ou de documents, avec souvent présence des sceaux des notaires ou des certifications.

Enfin il faut noter un magnifique arbre généalogique sur 6 pages se dépliant, arbre formé avec les blasons et les noms.

Voir le texte de la conférence en page 16.

## TOUR DE TABLE

Bernard ROUBEAU fait, par Internet dans le site des Archives nationales d'outre-mer, des recherches en Algérie et plus particulièrement à Souk Ahras.

Guy SIDLER aide Florent FASSI pour le projet Bleuets, surtout pour la méthodologie et il prendra en charge la formation Heredis 13 au MIN samedi 27 avril 2013.

Gabriel MAUREL termine les relevés des mariages de Breil-sur-Roya qui seront bientôt diffusés.

Josiane ASSO commence la saisie des mariages numérisés au consulat d'Italie à Nice pour la période 1876-1886.

Monsieur RIBA va faire un voyage en Argentine, en janvier 2014, afin de rencontrer la famille de son grand-oncle qui a émigré là-bas et d'organiser une cousinade qui aura lieu à Cannes : des cousins français, italiens, espagnols et argentins, issus des frères et sœurs de sa grand-mère, seront invités.

D'autre part, M. RIBA a une branche en Belgique, une autre en Hollande pour laquelle il a relevé des annuaires hollandais.

Gisèle ROMEO-MARCHESSOU a travaillé seule à sa généalogie portant sur Nice (dont elle est la troisième génération), sur le Nord, sur la Toscane et la Calabre en Italie, et sur le Limousin pour son mari. Actuellement, elle participe au projet du groupe des Bleuets.

Antoine SANT a un arbre de plus de 3 000 individus. Il fait, en ce moment, des recherches sur Bergues dans le Nord. Il a un problème d'impression des arbres avec son Heredis 12 : il lui est conseillé de s'adresser au service technique Heredis — BSD Concept.

Alain NOUGUIER a remonté les quatre branches de sa généalogie jusqu'à 1580. Pour l'Agam, il a terminé les relevés de La Turbie, Ascros et Bouillon.

Jacques ROUQUAIROL correspond avec une personne du village de Salles d'Aude qui connaît bien la généalogie de sa famille grâce aux relevés systématiques de la commune.



Christian BAUDELLOT nous raconte : « Pendant la Seconde Guerre mondiale 1939-1945, la ville de Péronne avait été déclarée ville allemande par l'occupant. Pourquoi? Je ne le sais pas, mais pour passer le pont sur la Somme en direction de Paris il fallait présenter un Ausweis. Le pont était gardé en permanence, car Péronne séparait la zone libre de la zone occupée. Le pont était régulièrement bombardé par la RAF qui attaquait en piqué et ajustait cette cible. Puis un jour ce furent les Américains qui ouvrirent les soutes à plusieurs milliers de mètres d'altitude, il y eut des morts et de nombreuses destructions.

Nous habitions à une extrémité de la ville et avant que l'eau courante n'y arrive, nous avions un puits et dans la cave un moteur actionnait la pompe dudit puits. Bien qu'il ne serve plus, nous avons gardé cet ensemble au cas où... Mon grand-père avait dissimulé les archives familiales dans le cache moteur. »

Denis COLMON présente le diaporama qu'il a élaboré « au fil de l'eau » qui concerne la famille de son épouse : les DEGAGE, bateliers sur les fleuves et canaux de France et de Belgique.

Hélène LOCHEY s'est procuré au Centre du Patrimoine, 75 quai des États-Unis — 06300 Nice, divers documents très intéressants sur les fêtes traditionnelles niçoises de même que des « parcours-surprise à la découverte des mille et une splendeurs du patrimoine niçois » sous forme de jeu de l'oie ou signe de piste comme celui « Il était une fois Nice » pour découvrir l'histoire de Nice de l'Antiquité à nos jours ou « La folle journée de Giuliano Da Sangallo » pour découvrir Cimiez etc.

La prochaine réunion aura lieu mercredi 29 mai 2013 aux A.D.

La séance est levée à 16h30.

Colette BETTENFELD – avril 2013



## Compte-rendu de la réunion aux A.D. de mai 2013

### RÉUNION aux A.D. — mercredi 29 mai 2013.

La séance est animée par Denis COLMON.

Secrétaire de séance : Denise Loizeau.

Présents : 26 adhérents de l'Agam.

Absents excusés : Anny CHIAMISA, Pierre La BARRE, Hélène LOCHEY, Michèle PARENTE, Guy SIDLER, Marc UGOLINI, Eva VAN DIJK, Robert WAGNER. Soit 8 adhérents excusés.

#### Programme

- De 14h à 14h30, accueil et entraide paléographique pour ceux qui ont des actes difficiles à déchiffrer et accès à la bibliothèque dont la liste des ouvrages disponibles se trouve dans le site de l'AGAM : [www.agam-o6.org](http://www.agam-o6.org).
- À 14h30, Mireille GHIGO nous présentera le cadastre : « La généalogie d'une parcelle ou comment en trouver les propriétaires ».
- Puis nous ferons notre tour de table habituel pendant

lequel nous pourrions partager nos découvertes, nos informations et nos questions.

#### INFORMATIONS

Denis COLMON fait une démonstration de recherche patronymique parmi les 159 871 fiches généalogiques de l'Agam que l'équipe de numérisation a photographiées et répertoriées. Toutes ces fiches peuvent être consultées sur les ordinateurs des responsables des réunions, permanences et journées de généalogie de l'Agam. Les adhérents peuvent aussi demander à recevoir par Internet les fiches qui les intéressent.

Mireille Marine AMORETTI, adhérente de l'Agam, est allée durant plusieurs années photographier et répertorier les tombes israélites au cimetière du Château, à celui de Caucade et au cimetière de l'Est à Nice. Elle a constitué une base de ses relevés qu'elle vient de mettre à la disposition de l'association pour les adhérents qui auraient une recherche à faire. Denis nous fait la démonstration de cette nouvelle base.

Le prochain congrès national de généalogie se tiendra à Marseille, au parc Chanot, en cette fin de semaine. Le salon sera ouvert au public du vendredi 31 mai au dimanche 2 juin de 9h à 18h. L'Agam occupera le stand n° 149 et espère que vous serez nombreux à nous rendre visite. Plus d'informations dans le site <http://www.congresgenealogie2013.fr/>

L'entrée du salon est à 3 euros pour les visiteurs.

## EXPOSÉ

Mireille GHIGO nous présente avec le cadastre en ligne :  
**La généalogie d'une parcelle ou comment en trouver les propriétaires.**

Elle nous explique comment elle a pu établir, à l'aide du plan ci-dessous, la généalogie cadastrale de sa propre maison.

### Recherche cadastrale sur le site Internet du CGo6.

Pour un ancêtre, dont vous connaissez le nom et le prénom

- Allez sur Internet : <http://www.cgo6.fr/fr/decouvrir-les-am/decouverte-du-patrimoine/les-archives-departementales/les-archives-departementales/>
  - CGo6 Archives départementales.
  - Outils de recherche.
  - Cadastre.
  - Notez la commune.
  - Matrices.
  - Faites un choix :
    - a) tables alphabétiques fonciers bâtis,
    - b) tables alphabétiques fonciers non bâtis.
- Choisissez bien la période par rapport à votre ancêtre.
- Cherchez le nom du propriétaire et notez son numéro de parcelle.

Cas particulier : la propriétaire est une femme, elle a hérité de son père ou bien elle est veuve. Cherchez dans la table alphabétique à son nom de jeune fille, mais bien souvent elle figure au nom de son époux.

Retour aux matrices :

- Liste des propriétaires du n° 1 à...
- Vous trouverez tous les biens de votre ancêtre, l'année d'achat, de vente, le numéro de parcelle, la contenance.
- Vous pourrez enregistrer la page.
- Retour au cadastre : plan pour visionner la parcelle.

Vous avez une explication à la dernière ligne de la page d'accueil.

### Recherche généalogique d'une parcelle

Vous souhaitez connaître les propriétaires successifs d'une parcelle :

- Vous devez faire par lettre la demande de formulaire au 2° Bureau des Hypothèques du secteur de la parcelle.
- Vous recevrez un document, vous devrez remplir la partie « demande de parcelle » et bien noter le numéro de la parcelle.
- Vous obtiendrez la liste des différents actes successoraux ou de vente concernant cette parcelle.



- Vous pourrez demander le ou les actes qui vous intéressent, il faudra joindre le montant des frais. Cela vous coûtera de 14 à 17 euros environ par acte.
- Notez bien l'adresse du 2° Bureau des Hypothèques et le numéro de téléphone.

### Cadastre actuel

Pour trouver le numéro d'une parcelle,

- il faut vous rendre en mairie
- ou aller sur le site du gouvernement : <http://www.cadastre.gouv.fr>
- ou pour les Alpes-Maritimes, aller sur le site du cgo6 <http://www.carto-cgo6.fr/> et cliquer sur « territoire 06 » puis « cadastre » on obtient le cadastre en 3D puis « n° de parcelle » puis « superficie »,
- ou bien sur le site <http://www.geoportail.fr> : agrandir la carte et la centrer sur la zone recherchée, cliquer sur la gauche sur « Catalogue des données » puis cliquer sur « Parcelles cadastrales », puis encore sur « Parcelles cadastrales ».

### Nom de rue

Pour retrouver le nom d'une rue, il faut utiliser le plan de ville actuel et l'ancien cadastre

Vous ferez soit une comparaison, soit la superposition des 2 plans.

Bonnes recherches

### TOUR DE TABLE

Denis Colmon nous explique comment il reçoit des alertes de la part de GeneaNet pour de nouvelles informations concernant une liste de patronymes qu'il a choisis dans sa généalogie. Puis il nous explique de nouvelles fonctionnalités de GeneaNet pour les liens de parenté dans les arbres généalogiques en ligne.

Mireille Ghigo annonce la réunion du samedi 8 juin 2013 à 14h à la Maison des associations d'Antibes, 288 chemin Saint-Claude (il y a un grand parking). Michel Astre fera une démonstration des logiciels de généalogie gratuits.

Colette BETTENFELD revient sur des messages échangés récemment par le forum du Yahoogroupe de l'Agam et comportant des informations intéressantes :

Nous avons 3 communes dans les Alpes-Maritimes qui ne s'écrivent pas de la même manière :

- TouRrette-Levens
- TouRretteS-sur-Loup
- TouRrette-Revest aussi connue sous TouRrette-du-Château.

Dans les actes des registres de notre région, certains termes latins sont souvent rencontrés tels *conjugum* (les conjoints), *uxor* (l'époux), *giugali* (mariés), *nurus* (la bru), ou les termes italiens *novi* (nouveaux mariés), *moglie* (épouse) etc.

Michèle AUDA-RAULT : après avoir fait sa généalogie sur papier, elle commence à entrer ses données dans Heredis 12 et voudrait déposer ses branches dans GeneaNet mais ne sait pas comment s'y prendre.

Il lui est conseillé de préparer un Gedcom et ensuite de bien lire les explications données dans le site.

Mireille SAMITIER-COTTO voudrait savoir s'il existe des archives numérisées pour l'Italie et l'Autriche. Il lui est répondu de consulter d'abord le site des Mormons : <https://familysearch.org/search>

L'Italie commence à mettre ses archives en ligne à partir de 1866. Avant cette date, les archives sont celles des paroisses, et pour avoir des actes il faut écrire par courrier postal aux évêchés d'Italie.

Colette HAMMERER a toujours beaucoup de difficulté pour ses recherches en Italie, la plupart de ses nombreux courriers sont restés sans réponse.

Hélène NOUGUIER signale qu'il y a un article de quatre pages de conseils pour les recherches en Italie dans le dernier numéro de la revue Provence Généalogie de mars 2013.

Christian GHIS nous informe qu'il existe une association parisienne de recherches en Italie donnant de nombreuses informations dans son site. GeneaWiki donne aussi des pistes et dans le site du CGo6 on trouve des documents sur les immigrants italiens ayant séjourné dans les Alpes-Maritimes entre 1880 et 1935. Documents dépouillés :

dossiers de naturalisation entre 1880 et 1931, dossiers d'expulsion jusqu'en 1935 et recensements de la population de Grasse de 1891 à 1931 : <http://www.basesdocumentaires-cgo6.fr/os-html/immi/home.html>

Paul de LAPEYRE DE BELLAIR peaufine toujours sa généalogie, il a dépassé les 23 000 ancêtres. Il consulte beaucoup GeneaNet mais il vérifie toujours les renseignements trouvés et fait des comparaisons. Il faut absolument noter ses sources : parmi les dictionnaires de la noblesse, Paul estime que celui de la Chenaye-Desbois n'est pas très fiable ; par contre celui du Père Anselme serait beaucoup plus fiable mais il concerne surtout les grandes familles royales.

Jacques ROUQUAIROL écrit l'histoire de la maison de son arrière-grand-père à Saint-Thibéry dans l'Hérault (34). Il n'arrive pas à savoir à quelle date la maison a été construite. Il a trouvé l'acte d'achat par ses arrière-grands-parents ainsi que le nom des deux propriétaires précédents mais il est bloqué dans les registres de mutation et les terriers par manque de temps. Il est très compliqué de faire des recherches dans les actes notariés et dans les terriers qui sont les ancêtres du cadastre napoléonien.

D'autre part, durant une promenade, Jacques a pris des photos de monuments aux morts dans des villages du haut pays ; il va les proposer pour les Bleuets.

Antoine SANT dépouille les registres de la commune de Berre-les-Alpes, il a été étonné de trouver un acte de naissance mentionnant que l'enfant est né de mère inconnue.

La prochaine réunion aura lieu mercredi 26 juin 2013 aux A.D. Alain Otho traitera le sujet suivant : « 1388 dédition de Nice à la Savoie, 1860 rattachement à la France, actes libres ou contraints ? ».

La séance est levée à 16 h 30.

Denise LOIZEAU – mai 2013.



Fête des Templiers à Biot les 5, 6 & 7 avril



L'Agam à Mouans-Sartoux le 18 mai



Congrès 2013 : présentation du projet Bleuets lors de la réunion des présidents.



Réunion du 27 mars aux A.D.



à l'AGAM  
ce trimestre

Congrès Marseille 2013



Congrès Marseille 2013

